

# Profil'Âge

## Anticiper le vieillissement à Roumois Seine

> Diagnostic participatif

Dernière version en date d'avril 2024



Agence d'Urbanisme  
de Rouen et des Boucles  
de Seine et Eure

FONDS D'APPUI POUR DES  
TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS



soutenu par :

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DES PERSONNES  
HANDICAPÉES

Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'Autisme





# Table des matières

<b>1 Introduction</b> .....	2
Un sujet pour les politiques publiques intercommunales	
L'intérêt d'une démarche de diagnostic participatif	
Un projet qui s'inscrit dans un processus global de réflexion sur les publics âgés	
<b>2 Démarche de diagnostic participatif : déroulement et méthodologie</b> .....	4
Un diagnostic quantitatif support de la réflexion	
Un atelier participatif avec les acteurs socio-professionnels	
Un atelier participatif auprès des seniors et de leurs familles	
Une enquête par série d'entretiens auprès des aînés du territoire	
<b>3 Diagnostic quantitatif : cadrage statistique de la situation du territoire</b> .....	8
Démographie du territoire	
Conditions de logements des seniors :	
88% des personnes de 80 ans et plus vivent à leur domicile	
L'offre d'hébergements pour personnes âgées	
Les revenus	
Les pratiques de mobilité de seniors	
Offre de commerces et de services : l'accessibilité des seniors	

<b>4 Exploitation des matériaux issus des ateliers et enquêtes</b> .....	18
Santé autonomie et services	
Habitat	
Mobilité	
Espaces extérieurs et bâtiments	
Information et communication	
Culture et Loisirs	
Lien social, solidarité, participation citoyenne et emploi	
<b>5 Conclusion</b> .....	26
Bilan et enseignements	
Identification d'axes d'intervention et exemples de mesures	
<b>6 Annexes</b> .....	28

# 1

## Introduction

### UN SUJET POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES INTERCOMMUNALES

La Communauté de communes (C.C.) Roumois Seine est composée de 40 communes qui réunissent 41 000 habitants. Traversée par l'axe autoroutier A13, elle connaît depuis plusieurs années une importante croissance démographique portée par son attractivité résidentielle, principalement vis-à-vis de la Métropole Rouen Normandie dont elle est limitrophe.

Face au constat d'une augmentation importante du nombre de personnes âgées au cours de la dernière décennie, le projet de territoire de la Communauté de communes, élaboré en 2020, a retenu parmi les dix domaines prioritaires pour la mandature la mise en place d'une réflexion stratégique autour du vieillissement démographique.

La Communauté de communes est déjà pleinement investie sur ce sujet. Elle gère en effet le Service d'Aide à Domicile (SAAD) et la résidence autonomie Jean Guenier, ce qui constitue un poste majeur de son activité.

Au-delà de ce champ d'action essentiel pour la vie des personnes âgées du territoire, il devient primordial de renforcer les politiques publiques favorables à l'autonomie des personnes âgées pour leurs activités quotidiennes. Souvent confrontées

à un environnement peu adapté, ces personnes doivent bénéficier de mesures préventives et d'accompagnement pour retarder le risque de dépendance liée au vieillissement. Les champs à investir sont nombreux : production de logements adaptés et adaptation du parc existant, développement de solution de mobilité dans un contexte périurbain et peu dense, lutte contre la précarité économique et la pauvreté, réduction des facteurs d'isolement social et d'exclusion...

La montée en puissance de l'action intercommunale en termes de politiques transversales et sectorielles d'aménagement constitue un élément de contexte important. L'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est désormais identifié comme un acteur essentiel pour l'accompagnement du vieillissement. D'une part, en raison de la multiplicité de ses domaines d'intervention (planification urbaine, prise de la compétence mobilité, aménagement numérique...) et, d'autre part, par ses capacités à fédérer des acteurs institutionnels et privés autour d'un projet. Ceci lui confère une vue d'ensemble lui permettant d'anticiper et d'adapter le territoire à ses besoins futurs.

### L'INTÉRÊT D'UNE DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Établir un diagnostic quantitatif et qualitatif de la situation constitue un point de départ essentiel. Pour cela, une méthode participative associant les acteurs socio-professionnels travaillant auprès des populations âgées et les habitants du territoire a été mise en place par la Communauté de communes en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure. Elle a permis :

- d'identifier et de qualifier les problématiques auxquelles sont confrontés les populations âgées et acteurs du territoire,
- de partager ces constats entre et d'instaurer un dialogue entre institutions et acteurs socio-professionnels,
- de connaître les publics seniors, leurs attentes, leurs besoins et leurs lectures du territoire, de la situation et de ses perspectives,
- d'enrichir l'analyse globale du territoire en confrontant les points de vue d'acteurs et d'habitants du territoire, identifier les écarts entre les représentations entre acteurs et habitants,
- d'identifier les axes à investir afin de concevoir un projet/plan stratégique à l'étape suivante.

## **UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS UN PROCESSUS GLOBAL DE RÉFLEXION SUR LES PUBLICS ÂGÉS**

Le projet est envisagé par la Communauté de communes comme une première étape fondatrice, une impulsion collective, pour une meilleure intégration des enjeux liés aux populations âgées dans les actions menées par la Communauté de communes. L'intercommunalité poursuivra la réflexion, toujours accompagnée par l'Agence d'urbanisme, en intégrant ces préoccupations sociales et sociétales aux enjeux de transition écologique et de sobriété foncière. Il s'agira ainsi de déterminer le potentiel en habitat pour personnes âgées au sein des tissus urbanisés du territoire. Ce travail alimentera les démarches stratégiques d'urbanisme et d'aménagement engagées par la Communauté de communes qui travaille de façon concomitante à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), mais aussi à des outils opérationnels tels que le dispositif Petites Villes de Demain et son Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Dans ce cadre, la consultation des populations, notamment au moyen de questionnaires et d'enquêtes, sera renforcée et bénéficiera de la dynamique collective engagée par ce diagnostic participatif.

L'ensemble de ces démarches, qui visent l'intégration permanente et continue des enjeux liés aux populations âgées dans les processus de construction des politiques publiques intercommunales. Elles sont soutenues par le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors ainsi que par le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Au sein de la Communauté de communes, la démarche est pilotée par une équipe politique et technique validant les choix méthodologiques et les étapes de réalisation.

# 2

## Démarche de diagnostic participatif : déroulement et méthodologie

La démarche s'est déroulée en quatre étapes complémentaires : une analyse des caractéristiques des populations âgées et de leurs modes de vie, un atelier participatif auprès d'acteurs socio-professionnels, suivi d'un atelier auprès des populations résidant sur le territoire et enfin une enquête par série d'entretiens auprès des aînés.

### UN DIAGNOSTIC QUANTITATIF SUPPORT DE LA RÉFLEXION

Ce travail repose sur l'exploitation de données statistiques dont les principales sont le Recensement de la population de l'Insee, le Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux (Ministère des Solidarités et de la Santé), la base permanente des équipements (Insee) et l'Enquête Ménages Déplacement réalisée sur l'aire urbaine de Rouen et de Louviers à laquelle appartient en très grande partie Roumois Seine.

Les principales thématiques retenues sont la démographie, les conditions de logement, la mobilité quotidienne et l'accessibilité aux commerces et équipements.

Ces travaux ont servi à préparer et animer les ateliers participatifs, mais aussi à analyser les matériaux qui en sont issus, apportant un éclairage aux perceptions des habitants et des acteurs du territoire.

Le résultat de ce travail constitue la première partie du présent document.

### UN ATELIER PARTICIPATIF AVEC LES ACTEURS SOCIO-PROFESSIONNELS

Le 27 mars 2023, un premier atelier participatif a été organisé. Il a réuni une vingtaine d'élus du territoire et d'acteurs intervenant dans des domaines aussi variés que l'action sociale, la santé, l'urbanisme, le numérique, structures d'hébergement pour personnes âgées etc.

Les objectifs visés par cet atelier étaient les suivants :

- Produire des éléments à mettre en perspective avec les propos des habitants et les enjeux identifiés par les travaux d'analyse statistique.
- Susciter des discussions croisées entre acteurs intervenant à différentes échelles sur la situation et les enjeux liés au vieillissement dans Roumois Seine : qualification des besoins et des sujets prioritaires pour bien vieillir dans le territoire.
- Initier la structuration d'un groupe d'acteurs pour la gouvernance de la prise en charge du vieillissement de la population par la Communauté de communes.

Cet atelier s'est déroulé comme suit :

- Présentation des participants et question brise-glace : Pour vous

qu'est-ce qu'un territoire ami des aînés ?

- Les participants, répartis autour de trois tables différentes, ont été invités à remplir 3 à 5 post-it présentant les enjeux principaux du vieillissement de la population au regard de leurs expériences personnelles et professionnelles.
- Les idées énoncées ont été discutées en groupe et classifiées parmi les huit thématiques Villes Amies des Aînés.
- Ces enjeux ont ensuite été qualifiés collectivement au regard de trois angles d'analyse :
  - Spécificité territoriale : est-ce une spécificité au regard du contexte départemental et/ou régional ?
  - Temporalité : Est-ce un phénomène existant et qui se maintiendra voire se renforcera ; un phénomène faible à l'heure actuelle, mais qui devrait prendre de l'importance ; ou au contraire qui devrait diminuer dans les prochaines années ?
  - Géographique et leviers institutionnels : Dans quelle mesure le territoire pourrait agir pour atténuer les difficultés d'ici 10-15 ans ou accompagner une tendance qui sera un atout pour le territoire ?
- Restitution collective des travaux.



Source : Aurbse/CCRS

Atelier participatif des acteurs socio-professionnels



Source : Aurbse/CCRS

M. Franck HAUDRECHY, Vice-président Aide à domicile et Résidence Autonomie et Mme Valérie EGLOFF, Présidente du Gérotopôle Seine Estuaire Normandie

### UN ATELIER PARTICIPATIF AUPRÈS DES SENIORS ET DE LEURS FAMILLES

La méthode participative a évolué au fur et à mesure de l'avancement du projet. Cette adaptation du cadre d'intervention a permis, en dépit des difficultés, de constituer un riche corpus de matériaux qualitatifs.

Initialement la méthode envisagée visait la réalisation de deux ateliers dans des lieux différents afin d'assurer une bonne couverture géographique du territoire intercommunal, d'éviter de longs déplacements pour le public et d'aborder la diversité des situations territoriales. Une campagne de

communication a été mise en place : articles dans la presse locale et institutionnelle, relais auprès des acteurs associatifs et professionnels, flyers distribués par les aides à domicile de la Communauté de communes, affichage dans les commerces, pharmacies et lieux de passage... Malgré les efforts déployés, le nombre d'inscriptions a été insuffisant. En effet, la culture de la consultation et de la concertation citoyenne en est à ses débuts au sein du territoire. En outre, l'étendue géographique du territoire a vraisemblablement été un frein. Il s'agit d'un point essentiel à améliorer pour la suite de la démarche.

Par conséquent, la nécessité de faire évoluer la méthodologie s'est imposée à l'équipe. Il a donc été décidé de réaliser un atelier auprès des habitants de la résidence autonomie Jean Guenier de Grand Bourgtheroulde. Des membres de la famille ont également été associés. La méthode d'animation envisagée initialement fut maintenue. Elle s'appuie sur l'outil développé par Villes Amies des Aînés (Kit numéro 1), bien adapté à des publics à l'autonomie amoindrie et présentant pour certains des troubles auditifs et/ou cognitifs.

Les participants ont été répartis autour de quatre tables qui traitaient pour chacune d'entre-elles deux thématiques afin d'aborder l'ensemble des 8 thématiques préconisées par

## La démarche de diagnostic participatif : déroulement et méthodologie

Villes Amies des Aînés. Une fois les questions d'accroche posées, les questions relatives aux thématiques et issues du kit n° 1 ont été discutées collectivement (cf. annexe).

Bien que l'atelier ait été un succès en termes de participation et de contenu, la mobilisation d'un public moins âgé et aux modes de vie plus autonomes s'est avérée nécessaire afin d'élargir le spectre des matériaux qualitatifs recueillis.



### UNE ENQUÊTE PAR SÉRIE D'ENTRETIENS AUPRÈS DES AÎNÉS DU TERRITOIRE

Pour recueillir des matériaux complémentaires à ceux produits lors de l'atelier, une série d'entretiens auprès des personnes âgées a été menée. Le recueil de la parole a été réalisé en deux points de passage importants : le marché de Bourg-Achard et la Maison France Services de Grand-Bourgtheroulde.

Pour ces entretiens semi-directifs, la grille de questions du Kit numéro 1 proposé par le réseau français de Villes Amies des Aînés a été utilisée (cf. annexe).

25 personnes ont été enquêtées. Plus jeunes que les personnes participant à l'atelier, elles ont une pratique plus «active» du territoire et sont elles-mêmes en situation d'aidant vis-à-vis de personnes de leurs familles ou de connaissances proches.

Cette méthode d'entretien individuel a permis d'apporter un éclairage plus personnel sur les problématiques auxquelles les personnes sont confrontées.



Entretien réalisé à la Maison France Services de Grand Bourgtheroulde.

Source : Auribse/CCRS





Source : Auribse/CCRS

Atelier participatif réalisé à la Résidence pour Personnes Agées Jean Guenier – Grand Bourgtheroulde

## À retenir

Plus de 75 personnes se sont exprimées dans le cadre de ce projet de diagnostic participatif. La diversité des points de vue, et leur complémentarité, se retrouve dans l'analyse qui en a été faite et qui constitue le cœur de ce document.

# 3

## Diagnostic quantitatif : cadrage statistique de la situation du territoire

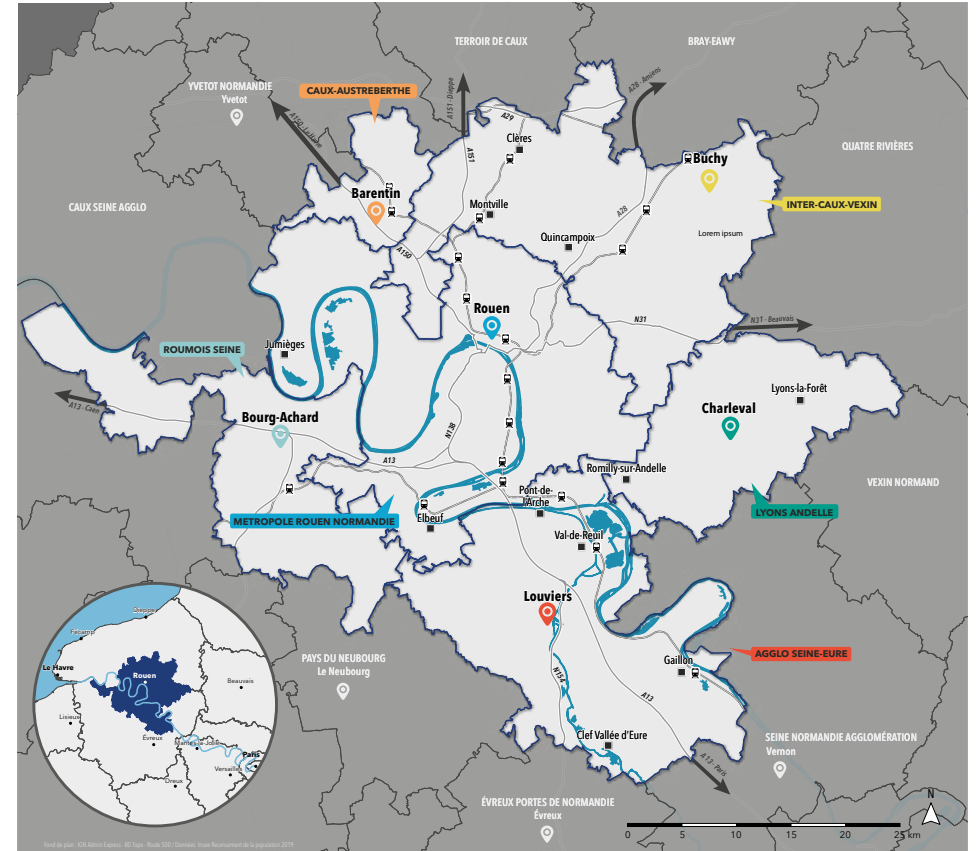
Les données statistiques concernant la Communauté de communes Roumois Seine sont comparées à celles du Grand territoire lorsque cela est possible et pertinent. Ce périmètre est composé de six EPCI situés dans le département de l'Eure et de la Seine-Maritime. Il comprend, outre la C.C. Roumois Seine, la Métropole Rouen Normandie, l'Agglo Seine-Eure, les Communautés de Communes Lyons Andelle, Inter Caux Vexin et Caux-Austreberthe. Il correspond à une aire géographique de cohérence fonctionnelle et de pratiques socio-spatiales de ses habitants (mobilités résidentielles, navettes domicile-travail, etc.). Il réunit 274 communes, 740 000 habitants et 300 000 emplois<sup>1</sup>.

### DÉMOGRAPHIE DU TERRITOIRE

**Un grand nombre d'habitants qui basculera dans le troisième et le quatrième âge d'ici 10 à 20 ans**

Sur les 41 000 habitants que compte le territoire au dernier recensement de la population (2019), la démographie de la C.C. Roumois Seine se caractérise par une proportion assez importante d'enfants et d'adolescents (25 % de moins de 18 ans, soit 10250 habitants, contre 22 % à l'échelle du Grand

### Le Grand territoire



territoire). En revanche, à l'instar de la plupart d'autres territoires au profil périurbain, la tranche d'âge des jeunes actifs et des étudiants (18-25 ans) est peu représentée : 6 %, soit près de deux fois moins que pour le Grand

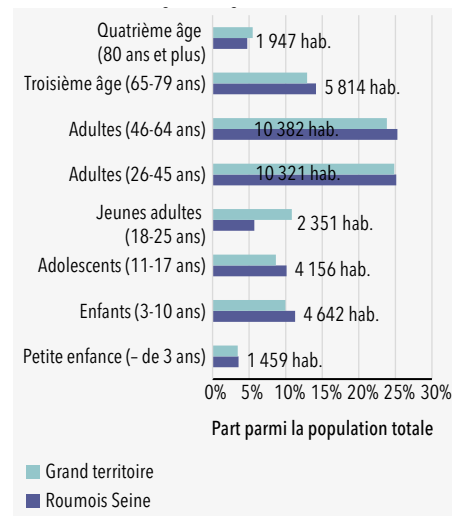
territoire. La moitié de la population est âgée de 26 à 64 ans. Parmi cette grande tranche d'âge, majoritairement active, il est à noter que les plus âgés d'entre eux (46-64 ans) sont légèrement plus nombreux, en proportion, qu'au niveau du Grand territoire. 7761 habitants sont âgés de plus

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur le Grand territoire : [www.aurbse.org](http://www.aurbse.org)

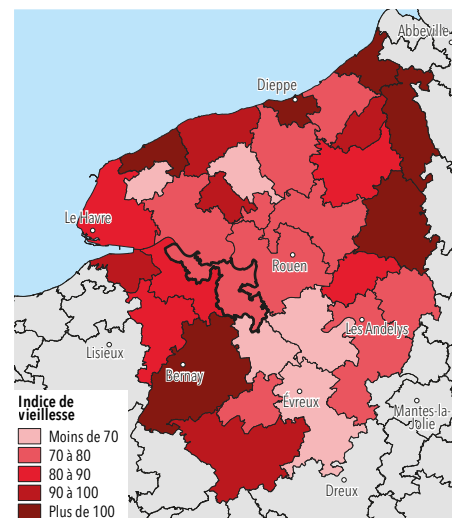
de 65 ans, soit 19 % de la population du territoire. Les personnes du troisième âge (65-79 ans), de l'ordre de 5 800 habitants, représentent une part significative de la population (14 %). En revanche, les seniors aux âges les plus avancés (80 ans et plus) bien qu'étant nombreux (1 950 hab.) sont légèrement moins présents parmi la population qu'à l'échelle du Grand territoire.

L'indice de vieillesse indique le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice autour de 100 signifie que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. En 2019, 71 seniors pour 100 jeunes de moins de 20 ans sont comptabilisés dans Roumois Seine. De ce point de vue, Roumois Seine ne fait pas partie des territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime dont la situation actuelle est marquée par le vieillissement (cf. carte ci-dessous). Cette situation est liée au maintien d'une natalité importante, elle-même induite par un développement périurbain favorable à l'accueil de familles sur le territoire.

### Population de Roumois Seine par catégories d'âge



### Indice de vieillesse



### Un phénomène de vieillissement démographique jusqu'alors contrebalancé par une importante attractivité résidentielle

Portée par l'attractivité résidentielle du territoire, en particulier vis-à-vis de la métropole rouennaise, la dynamique de croissance de population a été importante durant la dernière décennie : +4 100 habitants (soit +11 %). Plus de la moitié de cette croissance de population est liée à l'augmentation des + de 65 ans (+2500 hab.)<sup>2</sup>.

Durant cette même période, les 65-79 ont augmenté de 50 % et les 80 ans et plus de 36 %, soit respectivement 4,5 et 3,3 fois plus que la population totale. Ce phénomène de «gérontocroissance» particulièrement intense est le plus marqué parmi l'ensemble des territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Cette tendance de forte augmentation du nombre de personnes âgées ne faiblira pas durant les prochaines années. Au contraire, elle gagnera en intensité et en rapidité, impactant de façon significative le profil socio-démographique du territoire.

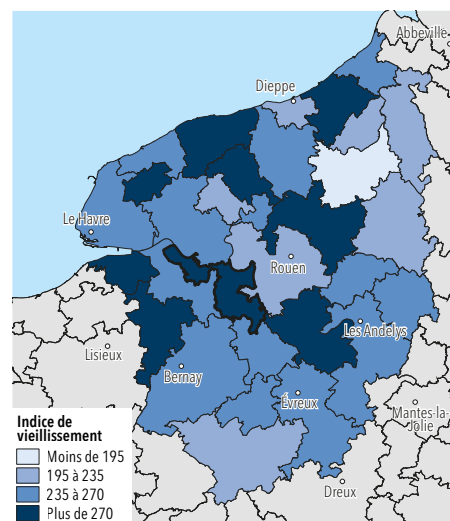
<sup>2</sup> Pour aller plus loin sur les liens entre la C.C. Roumois Seine et la Métropole Rouen Normandie, consulter l'étude mobilité(s) réalisée en 2022 : <https://www.aurbse.org/bibliographie/etude-mobilites-communaute-de-communes-roumois-seine/>

## Diagnostic quantitatif : cadrage statistique de la situation du territoire

### Les perspectives pour les prochaines années

L'indice de vieillissement attendu est le rapport du nombre de personnes âgées de 65 à 79 ans sur celui des personnes de 80 et plus. Ainsi, plus ce ratio est élevé, plus le vieillissement du territoire concerné sera important dans les 10 prochaines années. Il donne un premier niveau d'information sur les perspectives en matière de croissance du nombre de personnes âgées sur le territoire. En 2019, près de 300 personnes de 65-79 ans sont comptabilisées pour 100 personnes de 80 ans et plus dans la C.C. Roumois Seine. C'est l'un des indices les plus élevés des

### Indice de vieillissement attendu



intercommunalités de l'Eure et de la Seine-Maritime, spécificité partagée avec deux autres intercommunalités du Grand territoire : Inter Caux Vexin et Agglo Seine-Eure. Elles ont toutes trois la particularité d'avoir connu un développement démographique périurbain important en lien avec la métropole de Rouen.

Cette hypothèse est confortée par l'analyse des données issues des dernières projections démographiques de l'Insee (Omphale 2022).

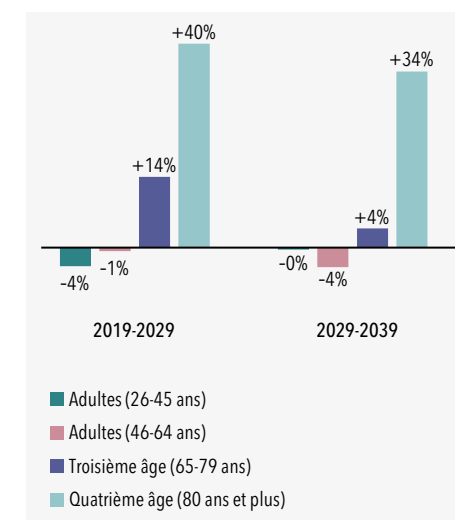
D'ici 2039, la croissance démographique de la C.C. Roumois Seine serait, à partir d'un scénario central<sup>3</sup>, atone. Seules les tranches des plus âgés connaîtraient d'importantes variations : +40 % de 80 ans et plus entre 2019 et 2029 et +34 % entre 2029-2039.

Par conséquent, à cet horizon, les 65 ans et plus représenteraient alors un quart de la population totale. Les 80 ans et plus augmenteraient le plus et représenteraient alors 9 % de la population. Ils pourraient être de l'ordre de 2700 habitants en 2029 et 3700 habitants en 2039.

À certains égards, le territoire peut apparaître comme jusqu'alors relativement épargné par le mouvement

de fond de vieillissement de la population constaté d'une façon générale au niveau national. Cependant, la singularité de la structure par âge du territoire laisse entrevoir des phénomènes de « gérontocroissance » et de vieillissement de la population qui gagneront en ampleur, rendant ainsi d'autant plus nécessaire la préparation des pouvoirs publics locaux pour l'accompagner et construire pour et avec ces populations des actions en adéquation avec leurs besoins.

### Variations projetées du nombre d'habitants par catégorie d'âge



3 Evolution parallèle aux hypothèses centrales nationales : baisse de la fécondité jusqu'à 2023 puis stabilité jusqu'à 2070 ; gains d'espérance de vie, maintien des tendances migratoires entre zones, solde migratoire avec l'étranger

## CONDITIONS DE LOGEMENTS DES SENIORS : 88 % DES PERSONNES DE 80 ANS ET PLUS VIVENT À LEUR DOMICILE

Actuellement, vieillir dans la C.C. Roumois Seine signifie, pour la plupart, vivre à son domicile. Près de la moitié des personnes de plus 80 ans vit seule à son domicile, ce qui représente 750 personnes sur le territoire de la Communauté de communes en 2019. Cet isolement résidentiel est souvent combiné à un isolement géographique (vivre loin des autres et des services) du fait que l'habitat isolé est assez important sur le territoire. S'il faut se méfier d'un certain déterminisme social et spatial, ces situations sont toutefois propices à l'isolement social (avoir des relations sociales réduites) et à l'accroissement du sentiment de solitude, en particulier lorsque l'usage de la voiture devient difficile.

Les difficultés d'entretien du logement, liées à son adaptation aux handicaps moteurs, sont aussi vraisemblablement importantes : 81 % des 80 ans et plus sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Pour la quasi-intégralité d'entre eux, il s'agit d'un logement individuel et grand (seulement 6 % sont d'une surface inférieure à 60 m<sup>2</sup>). L'entretien des extérieurs peut aussi présenter une charge conséquente, dans un

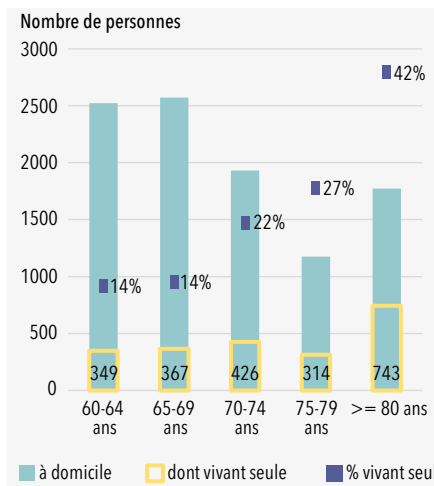
contexte où les maisons disposent en moyenne d'un terrain de 1350 m<sup>2</sup> à l'échelle intercommunale.

Un phénomène notable apparaît : les 80 ans et plus ont tendance à plus occuper un logement locatif que le reste de la population, en particulier dans le secteur privé (11 % des ménages seniors). À la différence de l'accession, ce sont majoritairement des logements collectifs (55 % pour le locatif privé et 65 % pour le locatif social) et souvent des logements «petits» (60 % inférieurs à 60 m<sup>2</sup>). Est-ce que cela confirme l'attrait des personnes âgées pour ce type de logement, assez rare sur le territoire ?

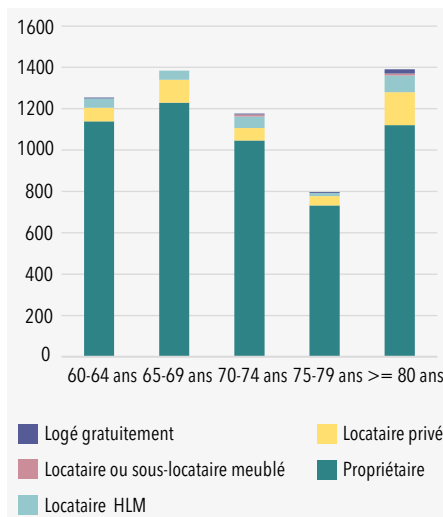
Pour autant, les personnes âgées du territoire sont attachées à leur logement : 60 % des plus de 65 ans y habitent depuis plus de 30 ans, 8 % depuis moins de 4 ans.

Est-ce une résultante d'un défaut en matière d'offre adaptée? Les statistiques relatives aux mobilités résidentielles renforcent l'intérêt de cette question à l'échelle du territoire intercommunal. En effet, les soldes migratoires pour les seniors sont négatifs, c'est-à-dire qu'il est comptabilisé sur le territoire plus de départs que d'installations, alors qu'ils sont largement positifs pour toutes les autres tranches d'âge. Est-ce que cela signifie que le territoire dispose d'une offre de logements répondant aux attentes des jeunes ménages, mais

## Les personnes âgées vivant seules à leur domicile



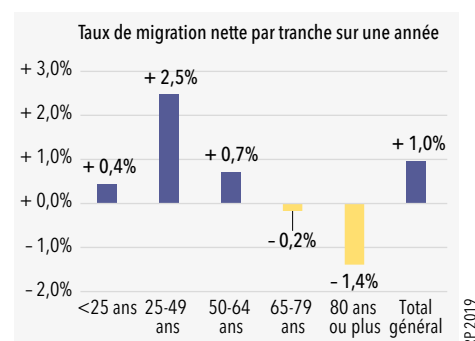
## Statut d'occupation selon l'âge de la personne de référence du ménage



## Diagnostic quantitatif : cadrage statistique de la situation du territoire

pas à celles des personnes âgées qui doivent alors se tourner vers d'autres territoires? Ce constat invite à s'interroger sur l'offre de logements du territoire destinée aux plus âgées, notamment celle qui répondrait aux besoins des populations d'âge avancé et/ou en situation de dépendance.

### Migrations résidentielles : des soldes migratoires négatifs pour les seniors



### L'OFFRE D'HÉBERGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Cinq établissements d'hébergements pour personnes âgées sont recensés sur le territoire.

Deux sont destinés aux personnes dépendantes :

- EHPAD ORPEA à Saint-Pierre du Bosguérard : 78 places dont 2 temporaires.

- EHPAD hospitalier à Bourg-Achard (CH Pierre Hurabielle) : 126 places dont 2 temporaires.

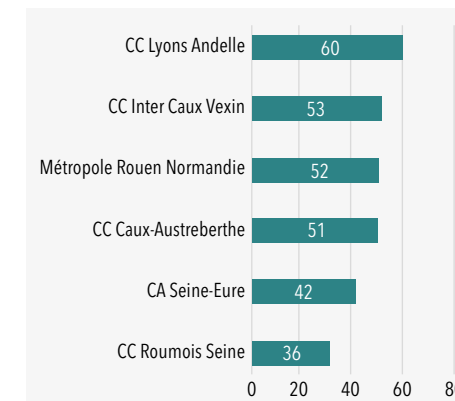
Trois résidences autonomie, toutes trois publiques :

- Résidence AGORA (CH Pierre Hurabielle) à Bourg-Achard (54 chambres, dont 4 F2).
- Résidence Intercommunale Jean Guenier à Grand-Bourgtheroulde (83 places dont 20 F2).
- Résidence du CCAS à Saint-Ouen-du-Tilleul (32 places dont 16 F2).

La part de l'offre en EHPAD est moindre qu'ailleurs dans le Grand territoire (55 % contre 65 %).

Rapportée au nombre de personnes de plus de 60 ans résidant dans l'intercommunalité, l'offre d'hébergements apparaît comme relativement faible (36 places pour 1000 habitants de plus de 60 ans).

### Nombre de places pour 1 000 habitants de plus de 60 ans



### Offre en EPHAD et Résidence autonomie au sein du Grand territoire

EPCI	Internat complet	Dont résidence autonomie	Part de résidence autonomie
CC Roumois Seine	375	169	45 %
CC Caux Austreberthe	331	132	40 %
CC Inter Caux Vexin	751	214	28 %
CC Lyons Andelle	324	157	48 %
CA Seine Eure	981	325	33 %
Métropole Rouen Normandie	6 290	2 185	35 %
Grand territoire	9 052	3 182	35 %

Source : Finess 2023

## LES REVENUS

D'un point de vue général, la population de la C.C. Roumois Seine est assez peu touchée par la pauvreté économique. En 2020, 6,2 % des habitants étaient en situation de pauvreté, au sens de l'Insee<sup>4</sup>, contre 12,3 % au niveau du département de l'Eure.

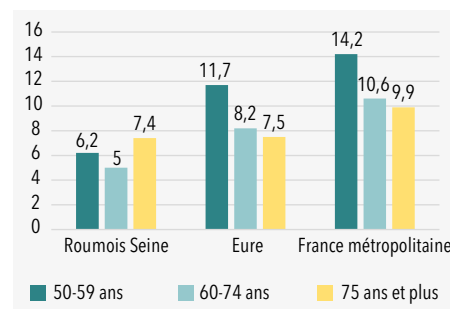
Il est à noter une spécificité du territoire : les plus âgés du territoire (75 ans et plus) sont plus touchés que le reste de la population par la pauvreté, et particulièrement en comparaison aux «jeunes seniors» pour lesquels le taux de pauvreté est particulièrement faible (5 % des 60 à 74 ans en situation de pauvreté).

Ceci illustre la diversité sociologique de la catégorie «seniors» au sein de la C.C. Roumois Seine. Celle-ci est composée de populations aux revenus bien souvent d'origine agricole et peu importants arrivées à la retraite, mais aussi de personnes qui ont travaillé majoritairement dans les secteurs industriels ou tertiaires (pour beaucoup dans de la métropole rouennaise) et dont les revenus sont plus confortables, y compris à l'âge de la retraite. Ce dernier profil

<sup>4</sup> Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie (après transferts, impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population. Il s'établit à 1 120 € pour un ménage pour un ménage composé d'une personne seule.

concerne plus les jeunes seniors, issus des premières générations de périurbains.

Taux de pauvreté en 2020 selon l'âge de la personne de référence du ménage



## LES PRATIQUES DE MOBILITÉ DES SENIORS

### Éléments méthodologiques

À l'aide de l'Enquête Ménages Déplacement (EMD), il est possible de caractériser les pratiques de mobilités des seniors résidant dans la C.C. Roumois Seine. En effet, une EMD a été entreprise à l'échelle des aires urbaines de Rouen et de Louviers en 2017 au sein de laquelle se trouve une grande partie du territoire intercommunal (33 communes sur 40). De ce fait, un total de 223 déplacements réalisés par des personnes de 65 ans et plus du territoire ont été enquêtés

(origine/destination, mode de transport, motif, longueur, etc.), durant un jour normal de semaine (donc hors week-end, hors période scolaire, hors intempéries, etc.). Aussi, une EMD a été réalisée en 2007, mais sur un périmètre géographique plus restreint (seules quelques communes de la C.C. Roumois Seine ont été couvertes). Afin d'analyser l'évolution des pratiques de mobilités entre 2007 et 2017, tout en gardant une faible marge d'erreur statistique, une extrapolation a été menée à partir des seniors résidant dans une commune périurbaine du périmètre d'enquête.

### Entre déplacements de proximité et immobilités : une mobilité des seniors plus localisée et restreinte que le reste de la population

Les seniors du territoire de la C.C. Roumois Seine réalisent en moyenne moins de déplacements (3,4 contre 3,9) et des déplacements plus courts (9,1 km contre 10,6 km) que la moyenne intercommunale. Il s'agit d'une tendance globalement observée à l'échelle des autres territoires couverts par l'EMD et qui traduit, d'une part, une mobilité moins importante et, d'autre part, une organisation plus axée sur les mobilités de proximité.

C'est notamment le cas des déplacements combinés domicile-achat(s) (premier motif de déplacement chez



Une distance en moyenne de **9 km** par jour

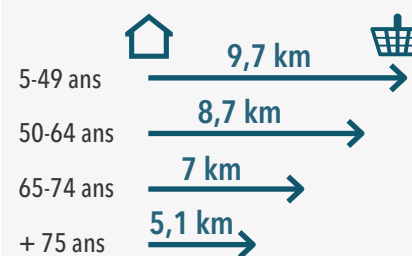
**27 %** ne se déplacent pas

Environ **6** déplacements sur 10 sont internes au territoire

Environ **4** déplacements sur 10 sont liés aux achats

Entre **3 et 4** déplacements en moyenne par jour

Distance moyenne des déplacements combinés domicile-achats des périurbains selon la catégorie d'âge (2017)



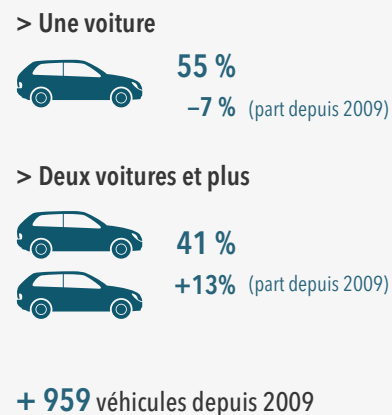
## Diagnostic quantitatif : cadrage statistique de la situation du territoire

les seniors) où les distances diminuent progressivement avec l'âge en milieu périurbain (de 9,7 km en moyenne pour les 5-49 ans à 5,1 km pour les 75 ans et plus). D'ailleurs, les seniors périurbains réalisent en moyenne un peu plus d'achats dans les commerces de proximité (commerces de «bouche», supérette, marché, etc.) que le reste de la population. Aussi, la majorité des déplacements des seniors de la C.C. Roumois Seine est effectuée à l'intérieur du territoire intercommunal, soit un peu plus que le reste de la population (62 % contre une moyenne de 55 %).

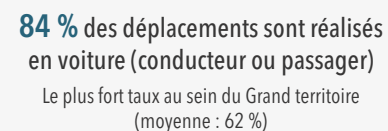
La mobilité des seniors se caractérise également par une proportion importante de personnes immobiles (aucun déplacement réalisé en journée) au regard du reste de la population (27 % contre une moyenne de 10 %). Cette immobilité vient questionner, d'une part, la dépendance des personnes âgées pour assurer leurs besoins de mobilités (baisse de leurs capacités physiques et cognitives à se mouvoir dans l'espace, abandon de l'automobile, risque d'isolement social, etc.) et, d'autre part, la qualité de l'espace public dans le cadre de déplacements pédestres (discontinuités des cheminements piétonniers, présence d'obstacles sur les trottoirs, sentiment d'insécurité routière, etc.).

### Des seniors de plus en plus (multi) motorisés

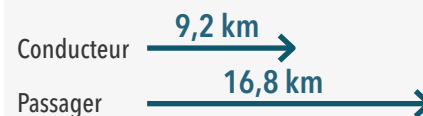
Part des 65-79 ans avec



Part modale des seniors résidant dans le territoire (2017)



Distance moyenne des déplacements réalisés en voiture par les seniors résidant dans le territoire (2017)



L'usage de l'automobile est important chez les seniors de la C.C. Roumois Seine. En effet, 84 % de leurs déplacements sont réalisés en voiture, soit un taux beaucoup plus élevé que la moyenne de l'EMD (62 %). La marche arrive en deuxième position avec près de 16 % alors que l'usage des transports collectifs et du vélo est très faible. Aussi, près d'un tiers de leurs déplacements inférieurs à 1 kilomètre sont réalisés en voiture. S'ils sont pour la large majorité d'entre eux conducteurs (8 seniors sur 10), les passagers réalisent des distances plus longues dans le cadre d'un accompagnement réalisé par une tierce personne comme une visite à de la famille ou la réalisation d'achats dans un supermarché (près de 17 kilomètres en moyenne contre 9 kilomètres pour les conducteurs).

D'après les données de l'INSEE (recensement de la population), les seniors de la C.C. Roumois Seine âgés de 65 à 79 ans sont également de plus en plus multi-motorisés. En effet, entre 2009 et 2019, la part de deux voitures et plus parmi ces ménages a progressé de 13 %. A contrario, la part des mono-motorisés a baissé de 7 % durant cette même période (mais les ménages mono-motorisés restent plus nombreux que ceux multi-motorisés). L'hypothèse principale qui peut être avancée est que les ménages nouvellement retraités



conservent leurs comportements de mobilités hérités de la période active durant plusieurs années (maintien de la multi-motorisation du couple, volonté de garder chacun son indépendance en termes de mobilités, amélioration des conditions de santé, etc.).

### Une évolution différenciée des pratiques de mobilités des seniors selon l'âge et le lieu de résidence

L'évolution des mobilités des seniors périurbains des 3<sup>e</sup> (65-74 ans) et 4<sup>e</sup> âges (75 ans et plus) connaît des dynamiques parfois divergentes. Si la part modale de la voiture (en tant que conducteur) est en hausse chez l'ensemble de ces seniors entre 2007 et 2017, celle de la marche est en baisse chez les 65-74 ans (- 4,5 %) alors que c'est le contraire chez les 75 ans et plus (+5,0 %). Idem concernant la longueur des déplacements

à pied où elle est en moyenne plus importante chez les 65-74 ans (960 mètres) que chez les 75 ans et plus (730 mètres en moyenne). Des différences de pratiques sont également observées entre les seniors périurbains et urbains, plus particulièrement la longueur moyenne des déplacements où ils sont plus longs en voiture chez les périurbains et plus longs à pied chez les urbains (la densité et l'accessibilité des services, équipements et commerces plus importantes dans les secteurs urbains expliquent ces distances plus courtes).

### Évolutions des pratiques de déplacement des seniors

	65-74 ans		75 ans et +	
	périurbain	urbain	périurbain	urbain
Évolution part conducteur (2007-2017)	+ 5,7 %	+ 6,2 %	+ 4,2 %	+ 4,9 %
Longueur moyenne (2017)	9,4 km	7,7 km	9,6 km	6,2 km
Évolution part marche (2007-2017)	- 4,5 %	- 4,5 %	+ 5 %	+ 3,9 %
Longueur moyenne (2017)	960 m	1 000 m	730 m	1 010 m

Source : EMD 2007 et 2017

## Diagnostic quantitatif : cadrage statistique de la situation du territoire

### OFFRE DE COMMERCES ET DE SERVICES : L'ACCESSIBILITÉ DES SENIORS

La préservation de l'indépendance dans les activités quotidiennes est un enjeu majeur de santé publique. La raréfaction des commerces de proximité dans les zones rurales et périurbaines est une réelle problématique, en particulier quand il s'agit de populations âgées, souvent moins mobiles.

La carte suivante illustre l'accessibilité à pied aux commerces alimentaires. Ne sont considérés ici que les commerces alimentaires localisés de la base permanente des équipements de l'Insee les plus courants sur le territoire français (Boulangerie, épicerie ou supérette, supermarchés, hypermarchés).

Le taux de couverture des personnes âgées est calculé sur la base d'un rayon de 700 m autour des commerces répertoriés. Il s'agit de la distance moyenne parcourue à pied par une personne de plus de 60 ans en dehors d'une activité de loisir.

En gris, apparaissent les communes dont la population de plus de 65 ans n'est couverte par aucun commerce alimentaire. L'est de l'intercommunalité et les polarités de la C.C. Roumois Seine bénéficient d'une bonne couverture. 40 à 100 % des personnes de plus de 65 ans vivant dans ces

communes sont couvertes par une aire de chalandise.

La forme spatiale des nombreuses communes nouvelles, qui composent le territoire, explique en partie cette mauvaise couverture en services de proximité. En effet, les communes nouvelles sont souvent composées d'une agrégation de petits bourgs et hameaux (à l'image des Monts du Roumois). Ce type d'organisation spatiale, sans réelle centralité, n'est pas propice à l'installation de commerces.

Au-delà des commerces alimentaires, l'Agence d'urbanisme a produit le même type de traitement pour d'autres gammes de commerces et de services :

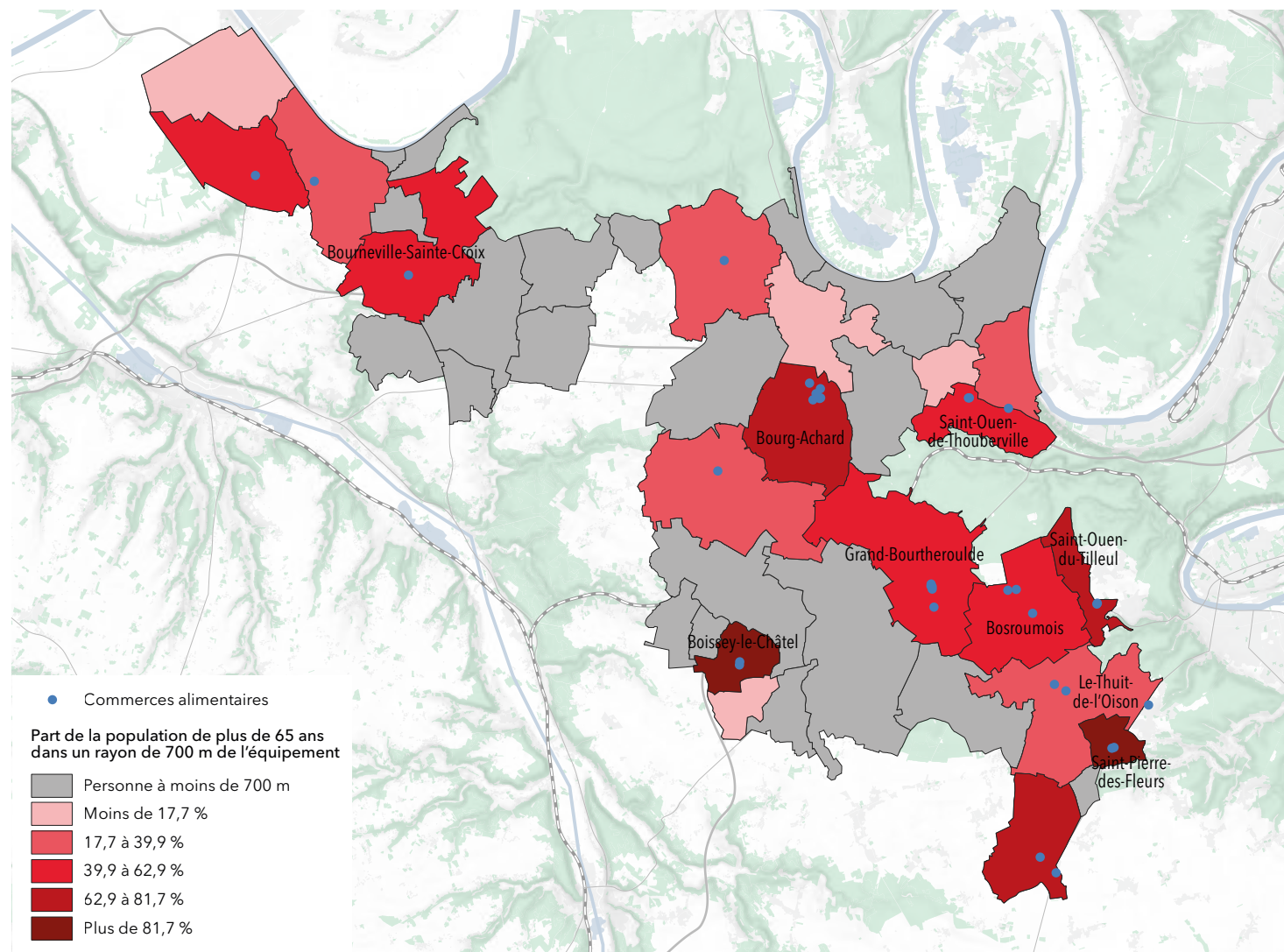
- Les commerces alimentaires,
- Autres commerces et services,
- Les services sanitaires et sociaux,
- Les infrastructures de sport et de loisirs.

Figurent en annexe de ce document le détail de cette typologie d'équipements, ainsi que les cartographies associées.

### À retenir

- Un phénomène de «gérontocroissance» et de vieillissement qui va se renforcer dans les prochaines années
- Une structure territoriale propice à l'isolement résidentiel et géographique
- Des opportunités limitées pour les seniors pour poursuivre leur parcours résidentiel au sein du territoire : peu de logements adaptés et une offre en structure d'hébergements polarisée sur la Métropole Rouen Normandie
- Des seniors de plus en plus dépendants de la voiture pour leurs déplacements du quotidien
- Une fréquentation plus importante des commerces de proximité que le reste de la population

## Accessibilité des seniors aux commerces alimentaires



# 4

## Exploitation des matériaux issus des ateliers et enquêtes

Cette partie est une retranscription synthétique des échanges ayant eu lieu lors des deux ateliers participatifs et de l'enquête par série d'entretiens réalisée sur le territoire de la C.C. Roumois Seine. Ces échanges sont replacés au sein des huit grandes thématiques Villes Amies Des Aînés :

- Santé, autonomie et services
- Habitat
- Mobilité
- Espaces extérieurs et bâtiments
- Information et communication
- Culture et Loisirs
- Lien social et solidarité
- Participation citoyenne et emploi

Les matériaux et témoignages récoltés lors de l'atelier socio-professionnel bénéficient d'un traitement spécifique et sont abordés au sein des encarts «REGARD DES PROFESSIONNELS». Parmi les structures et institutions professionnelles étaient notamment représentées l'Agence Régionale de Santé Normandie, le département de l'Eure, le Gérontopôle Seine Estuaire Normandie, la CARSAT Normandie, les UTAS eurois, Grand-Bourgtheroulde, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de la CCRS, la résidence autonomie Jean Guenier, la maison de retraite Emeis (anciennement Orpea) du Bosguéard et les services de la Communauté de communes Roumois Seine.

### SANTÉ AUTONOMIE ET SERVICES

#### Santé

Chez la quasi-totalité des interrogés, la difficulté d'accès à un cabinet médical (éloignement géographique, faibles disponibilités, patientèle pleine) arrive en tête des préoccupations des seniors. Ce constat est encore plus vrai concernant les spécialistes. Deux personnes interrogées, peu mobiles, ont fait état de leur grande difficulté à obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologue. L'une d'entre elles s'est vue contrainte d'arrêter d'utiliser son ordinateur personnel pour cause de migraines liées à une mauvaise correction optique. Un exemple qui illustre la nécessité d'adopter une approche holistique du vieillissement pour répondre au mieux aux besoins de la population seniors.

Ces difficultés d'accès aux soins se manifestent plus encore en dehors des heures normales d'ouverture ainsi que les week-ends. En l'absence de médecin de garde, la seule alternative des seniors vivant sur le territoire est de recourir au service d'aide médicale d'urgence. Par ailleurs, selon les seniors, le faible nombre d'ambulances sur le territoire ne permet pas une prise en charge rapide des malades.

Cette situation est source d'une

grande anxiété, notamment pour les personnes vivant avec un conjoint malade.

Les personnes à mobilité réduite et les aidants déplorent également le manque de véhicules (taxis, navettes) capables de transporter des personnes ayant recours à un dispositif d'aide à la marche ou à un fauteuil.

#### Autonomie

Les personnes âgées interrogées ont toute exprimé le souci de rester autonome le plus longtemps possible.

En cas de perte totale ou partielle d'autonomie, les personnes âgées comptent d'abord sur le secours de leur famille et n'hésitent pas à considérer l'éventualité d'un déménagement pour se rapprocher de leurs parents :

« Si jamais on avait des difficultés, on prendra une aide ou on déménagerait pour se rapprocher des enfants. Mais le temps que ça peut durer comme ça. »

Les auxiliaires de vie et aides à domicile jouent bien sûr un rôle primordial sur le territoire et sont très demandées. Selon les répondants les aides à domicile sont « des aides précieuses pour gérer les activités du quotidien, telles que les courses ».

Le service d'aide à domicile de la Communauté de communes compte 390 bénéficiaires, de l'entretien à la

dépendance totale. À raison de 30 h de prestation par mois et par bénéficiaire en moyenne, cela représente l'action de 72 aides à domicile à temps complet.

### Services

Pouvoir faire ses courses de façon autonome est une préoccupation récurrente chez les personnes âgées. La C.C. Roumois Seine présente la particularité de compter énormément de hameaux. Ces hameaux parfois éloignés des commerces de centre-bourg ou uniquement reliés par des routes départementales et n'offrent pas d'alternative sécurisée à l'usage de la voiture (voir Mobilité). En effet, seuls 41 % de la population de seniors âgés de 65 ans et plus vit à proximité d'un commerce alimentaire.

Les personnes âgées essaient de rationaliser au maximum les déplacements effectués pour les courses. Pour beaucoup, le supermarché/hypermarché représente la meilleure alternative. À Bourg-Achard, le déménagement de la pharmacie du centre-ville à l'hypermarché est un autre facteur important de la désertion du centre-ville selon les personnes âgées. En effet, lors des entretiens, deux personnes ont qualifié le centre de Bourg-Achard de « moins dynamique », et les commerçants d'ajouter que le marché connaissait une véritable baisse d'affluence ces dernières années.

Une autre personne témoigne « Ici tous les commerces sont dispersés. C'est trop fatigant pour moi d'aller d'un commerce à l'autre ». D'autres évoquent encore avec enthousiasme la réapparition de certains commerces ambulants (notamment un coiffeur qui sillonne les bourgs de la C.C. Roumois Seine et des intercommunalités environnantes).

## HABITAT

### Pourquoi j'aime mon logement

En France plus de 80 % des personnes âgées de 65 ans et plus vieillissent à domicile. Lors de notre enquête, l'ensemble des personnes interrogées se trouvant dans cette situation déclaraient vivre chez eux par choix, et non par contrainte.

Cet attachement à « la maison » est principalement lié aux habitudes de vie, aux souvenirs accumulés dans un endroit familial, ainsi qu'au jardin ; aménité régulièrement citée par les personnes âgées.

En effet, les personnes âgées associent volontiers les plaisirs du jardinage aux liens étroits qu'ils entretiennent avec leur voisinage proche. Au sein des petits hameaux, certaines personnes âgées n'hésitent pas à qualifier leur entourage de « petite famille ». Le voisinage ou « cadre de vie » est un aspect essentiel de la

qualité de vie des personnes vivant en habitat individuel. L'habitat collectif est souvent perçu par les personnes âgées comme un environnement pouvant confiner à l'isolement. À noter que la forme urbaine et/ou architecturale de certaines maisons et lotissements ne favorise pas toujours les interactions entre voisins. Dans certains lotissements, les limites séparatives entre maisons sont matérialisées par de grands murs et portails sans ouverture. Une femme de 72 ans, vivant seule dans son logement témoigne :

« Ces murs empêchent les gens d'apprendre à se connaître, ou même juste se reconnaître. Je ne connais pas mes voisins ».

Malgré cet attachement au logement individuel, la majorité des personnes interrogées sont ouvertes à l'idée de déménager en cas de perte trop importante d'autonomie. L'entretien du jardin, les escaliers ou l'aménagement de la salle de bain sont cités comme premiers obstacles au bien-vieillir à domicile. La question des revenus est également indirectement évoquée à travers les coûts du chauffage et des éventuelles rénovations thermiques.

Dans le secteur privé, les personnes âgées ont le sentiment qu'il n'existe qu'un nombre limité de logements adaptés à la perte d'autonomie

---

## REGARD DES PROFESSIONNELS

**Médecins généralistes** – L'intercommunalité comme le reste du département souffre d'un très faible nombre de médecins. En effet, l'Eure est le département qui compte le moins de médecins par habitant en France métropolitaine. Par exemple, il n'existe pas sur le territoire de maison médicale permettant l'accueil des patients pendant les heures de fermeture (habituellement de 20 h à 8 h du matin).

**Accès au traitement** – Parallèlement à la couverture médicale, il est important de veiller à conserver une bonne accessibilité aux pharmacies, peu nombreuses sur le territoire.

**Télé médecine** – Les téléconsultations peuvent être une de réponse adaptée aux patients atteints de maladies chroniques. Elles permettent également de maintenir plus longtemps à domicile les personnes en situation de dépendance et de pallier les difficultés d'accès aux médecins. À noter, le plan d'action départemental pour le déploiement de 20 cabines de téléconsultation sur le territoire, et de deux lignes de Doctobus.

---

## Exploitation des matériaux issus des ateliers et enquêtes

---

### REGARD DES PROFESSIONNELS

**Coût de la vie en résidence :** Les faibles revenus restreignent les seniors à un nombre limité d'options concernant leur hébergement. En effet les tarifs pratiqués dans les résidences autonomes (de 450 à 1 000 euros) bien que largement inférieurs au coût d'une résidence en EHPAD (tarif à médian à 2 000 euros par mois, EHPAD public et privé confondus) restent prohibitifs pour une grande partie de la population de personnes âgées.

**Un parc privé inadapté :** Près de 90 % des populations de plus de 80 ans vieillissent à leur domicile. Il importe de rester vigilant à l'adaptation du parc neuf et du parc existant aux besoins spécifiques des seniors. Prévoir lors de la construction des logements des pièces et couloirs PMR (Personnes à Mobilité Réduite), logements évolutifs, anticiper les problèmes d'accessibilité dans les salles de bain des anciens logements.

**Services et autonomie :** Veiller à ce que les projets de résidences, ou d'habitat à destination des seniors se fassent dans le périmètre proche des pôles de vie et idéalement d'une desserte de transport en commun.

---

(accessibilité Personne à Mobilité Réduite, proximité aux commerces et services, petite surface) et à leur mode de vie « rural » (attachement au jardin) :

« On recherche des petits logements dans les bourgs avec un petit extérieur. C'est ça qui manque en achat ou en location. »

### La vie en résidence

Comme évoqué précédemment, un des ateliers de participation citoyenne s'est tenu au sein de la résidence pour personnes âgées (RPA) Jean Guenier, à Grand-Bourgtheroulde. Aussi, les personnes vivant en RPA représentent-elles une large proportion des témoignages recueillis.

Les trajectoires résidentielles des résidents varient grandement. Deux profils types se distinguent toutefois :

- Les résidents vivant depuis longtemps sur le territoire de la C.C. Roumois Seine. Parmi eux la question du coût du logement ou de son inadaptation au vieillissement est primordiale. C'est principalement pour ces raisons qu'ils choisissent de déménager.
- Les résidents extra-départementaux/extra-régionaux. Ces résidents agissent souvent dans une logique de rapprochement familial. Ils souhaitent se rapprocher des enfants/

parents/amis partis travailler dans une autre région. Un autre résident, vivant auparavant en Île-de-France, a été redirigé en province par les services sociaux afin de bénéficier d'un loyer abordable.

D'une manière générale les résidents de la RPA témoignent d'un haut niveau de satisfaction vis-à-vis de leur condition de logement. Le loyer est abordable, ils y trouvent une sécurité médicale ainsi qu'un environnement idéal pour rompre l'isolement.

## MOBILITÉ

### Voiture et (in)dépendance

La thématique de la mobilité est au carrefour de nombreux enjeux : accès aux soins, accès aux services et commerces alimentaires, accès à la culture, choix du lieu de vie, autonomie, etc.

Comme présenté dans la première partie de ce diagnostic, la mobilité au sein de la C.C. Roumois Seine se caractérise par une très forte dépendance à la voiture. Pour la très grande majorité des personnes âgées interrogées le maintien d'un mode de vie autonome est strictement conditionné à son usage :

«Je déménagerais très certainement lorsque je ne pourrais plus utiliser ma voiture».

Cette observation a été formulée à de nombreuses reprises par les seniors interrogés sur le marché de Bourg-Achard. Elle témoigne de l'interconnexion des problématiques de services, d'aide à domicile, d'habitat et de la mobilité.

### Alternatives envisagées & niveau d'information

En dehors de l'usage d'un véhicule personnel, les personnes âgées n'envisagent qu'un nombre limité d'alternatives permettant un mode de vie autonome : déménager à proximité

d'une zone de services accessibles à pied ou recourir aux services d'une aide à domicile ou d'un parent.

Seul un petit nombre de personnes mentionne l'usage d'autres modes de transport. Au premier rang des alternatives citées (à la fois par les résidents de la RPA et les personnes âgées autonomes) : la mise en place de navettes, notamment en direction des supermarchés. S'il semble exister une réelle demande pour ce type de service, il faut rappeler toutefois que la navette financée par le département entre 2000 et 2010 a cessé de fonctionner faute d'utilisateurs. Par ailleurs, l'usage du train (quatre trains par jour au départ Thuit-Hébert en direction de Caen ou Rouen) est très rarement cité et ne semble pas faire partie des modes de transport que les personnes âgées envisagent d'utiliser régulièrement. Le tout numérique (visualisation des horaires, réservation et achat des billets en ligne) et l'absence de services en gare crée une barrière supplémentaire à l'usage de ce type de transport.

En conclusion, si les habitants de la C.C. Roumois Seine ne disposent que d'un nombre limité d'alternatives à la voiture, il semble y avoir un véritable enjeu d'accessibilité, d'information et de sensibilisation à l'usage du train, des transports en commun ou du covoiturage.

---

## REGARD DES PROFESSIONNELS

**Commerces et services de proximité** – Est observée une répartition géographique des commerces et services de proximité inégale sur le territoire. Si les pôles structurants et principaux du territoire bénéficient d'un bon niveau de couverture, l'ouest du territoire ainsi que les communes nouvelles du sud de la CCRS n'offrent pas la possibilité aux riverains d'accéder à pied au panier de la vie courante. Ceci entraînant une importante dépendance à la voiture.

**Transport en commun** – Une faible offre de transports en commun qui pénalise l'accessibilité aux commerces et services, mais aussi à la culture (théâtre, cinéma).

**Décarbonation** – Comment décarboner les mobilités ? La morphologie du territoire est inadaptée au développement d'une offre de transport en commun classique. Les personnes âgées autonomes ont besoin d'accéder aux services, mais ceci implique de nombreux déplacements. Un aménagement des voiries plus sécurisant pour les piétons et cycles (il existe des vélos tricycles à destination des seniors) a été évoqué par de nombreux participants.

**Covoiturage** – Les professionnels suggèrent un développement du réseau de covoiturage sur le territoire ainsi qu'une offre/interface adaptée aux seniors. Sur le territoire de Roumois Seine, le «Rézo Pouce» est d'ores et déjà en cours de développement. Il s'agit d'un autoparc organisé, sécurisé et solidaire. C'est un réseau pour partager ses trajets du quotidien. Cette solution de mobilité supplémentaire devrait être opérationnelle au deuxième semestre 2023.

# Exploitation des matériaux issus des ateliers et enquêtes

---

## REGARD DES PROFESSIONNELS

**Aménagements piétons** : il y a peu de cheminements ou d'aménagements pédestres sécurisés pour permettre une circulation sereine dans les bourgs (notamment avec les dispositifs d'aides à la marche, déambulateur, fauteuil), peu de mobilier adapté aux personnes âgées. Les enjeux de marchabilité dépassent les déplacements à l'intérieur des centres-bourgs. En effet, le territoire dispose d'un important patrimoine vernaculaire et naturel accessible à pied. C'est un aspect à valoriser pour les personnes âgées et dont les enjeux sont transversaux : condition physique, lien social, valorisation et transmission d'un patrimoine vivant.

---

Les acteurs socio-professionnels ont observé une très bonne réception des tablettes financées par le Département à destination des seniors ; ce qui les conforte dans l'idée d'accompagner d'avantage les seniors dans la transition numérique. Internet a permis à un certain nombre de seniors, notamment les jeunes seniors, de conserver plus facilement le lien avec les proches lors de la période COVID.

Toutefois, pour les personnes âgées n'ayant pas opéré cette transition, le tout numérique est bien souvent vécu comme une fracture venant renforcer la sensation d'isolement. C'est la question de l'ambivalence du numérique : il génère du lien, de l'inclusion ... mais également exclut, isole. Ce constat est avéré pour la population générale mais semble plus vrai encore pour les personnes âgées.

---

## ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

La question des espaces extérieurs est principalement abordée sous l'angle de l'aménagement de l'espace public et de sa marchabilité.

Dans les deux grandes polarités du territoire (Bourg-Achard et Grand Bourgtheroulde), le centre bourg est perçu par les usagers seniors comme relativement hostile. Ce sentiment est principalement lié à la qualité des aménagements piétons et routiers.

Ce constat est plus vrai encore pour les personnes à mobilité réduite. Au sein de la résidence Jean Guenier, les résidents font une première observation : la sortie de la résidence se fait par la grille d'accès des voitures et ouvre sur un grand parking et une départementale. La médiathèque La Licorne, en dépit de sa proximité avec la résidence, paraît difficile d'accès aux résidents les moins mobiles.

Sur le marché de Bourg-Achard, les seniors partagent le même constat. Une partie d'entre eux avoue préférer se rendre à l'hypermarché plutôt que de s'approvisionner dans les commerces de centre bourg (cf. 3.1 Santé, autonomie et services). Les manœuvres difficiles pour se garer, l'éloignement entre certains commerces, et l'étroitesse des trottoirs (notamment les jours de marché à Grand Bourgtheroulde), rendent

pénibles les déambulations dans le centre-ville.

Par ailleurs, l'absence de mobilier urbain (bancs, assis-debout) dissuade certains seniors d'entreprendre de longs trajets à pied (peur de chute dans l'espace public, fatigue). Il s'agit d'un sujet de préoccupation majeur dans l'aménagement de l'espace public pour les seniors. À Grand Bourgtheroulde, l'installation de nouveaux bancs a suscité l'adhésion des personnes interrogées.

## INFORMATION ET COMMUNICATION

### La fracture du numérique

Les seniors interrogés adoptent souvent une posture négative vis-à-vis de l'usage d'internet ou de l'informatique. Leur méconnaissance des nouvelles technologies suscite souvent chez eux un sentiment de coupure et d'isolement.

Toutefois, en approfondissant les échanges, on observe chez la quasi-totalité des participants de la curiosité, sinon un vrai désir de mieux appréhender les nouvelles technologies. L'usage d'internet via le smartphone (par exemple pour chercher une recette de cuisine, regarder la météo, ou accéder à sa banque en ligne) témoigne de ce désir en dépit de discours parfois négatifs.

Par ailleurs, des participants de l'atelier de Grand Bourgtheroulde ont bénéficié de tablettes mises à leur disposition par le Département au sein de la commune (40 habitants seniors sur la commune). Cette initiative a remporté une grande adhésion chez les bénéficiaires et les professionnels de santé, d'autant plus qu'elle était assortie d'une aide à la prise en main et d'un suivi par un accompagnateur dédié.

L'accès aux objets connectés (smartphones, tablettes, ordinateurs) reste toutefois un facteur limitant dans l'apprentissage internet ; c'est le cas par exemple des locataires de la RPA Jean Guenier qui ne disposent d'aucun poste informatique ou tablette.

### S'informer

Dans le prolongement de la fracture numérique, les personnes âgées éprouvent des difficultés à s'informer efficacement. Il existe chez elles un consensus pour dire qu'elles sont généralement mal informées. L'échange oral reste le canal privilégié, notamment avec la famille et les enfants. Par ailleurs, les personnes âgées de la résidence Jean Guenier ont exprimé l'importance du rôle que joue le personnel soignant de la résidence. Les soignants constituent en effet un point d'ancrage dans la société et leur permettent de rester informés des événements culturels,



politiques ou associatifs, qui rythment la vie locale.

En dehors des échanges d'informations oraux, de nombreux participants ont souligné l'importance des journaux et bulletins d'information communaux ou intercommunaux comme supports privilégiés d'information. Toutefois, ces sources restent insuffisantes.

Par exemple, la majorité des participants n'avait pas connaissance de l'existence des séances de cinéma organisées à la maison des associations de Bourg-Achard, ou des séances estivales en plein-air.

Aussi, les participants ont exprimé le souhait d'avoir un affichage complémentaire : poster, flyer etc., en particulier au sein de la RPA, qui leur permettrait de mieux se tenir au courant de ce qui se passe dans la ville.

## CULTURE ET LOISIRS

Dans la C.C. Roumois Seine, la question de la culture et des loisirs se trouve à la périphérie des problématiques de mobilité et de l'information.

Pour les jeunes seniors encore mobiles, la proximité à la métropole rouennaise simplifie grandement l'accès à la culture. Le cinéma, régulièrement cité, semble tenir une place de choix dans leurs loisirs culturels (Grand-Quevilly, Elbeuf).

D'autres personnes, plus mobiles, se rendent occasionnellement à Paris à l'occasion des sorties au théâtre ou au musée. Pour certaines d'entre elles, ces visites sont organisées par les clubs du 3e âge, ce qui rend ainsi possible ce type de visites culturelles et permet à ces personnes d'ouvrir leurs perspectives et de découvrir de nouveaux environnements.

Pour les personnes moins mobiles, le rapport à la culture et aux loisirs est étroitement lié aux activités communales et intercommunales. Pour elles, c'est la qualité de l'information et des canaux de diffusion qui compte avant tout.

Afin de donner plus de visibilité aux événements se déroulant sur la commune (loto, brocante, bal dansant) certaines mairies organisent des «boitages» de prospectus spécifiquement à destination des seniors de leurs communes. Un répondant, ancien délégué du comité des fêtes, insiste sur l'efficacité de ce mode de communication afin d'assurer la bonne information des plus anciens.

Parmi les personnes âgées vivant au sein de la résidence, peu de participants pratiquent des activités de culture/loisirs au-dehors (un seul d'entre eux va au cinéma avec un membre de sa famille). Les activités pratiquées par les participants dans la résidence sont des jeux de cartes (lien social), le jardinage (être dehors,

au calme), les séances de gymnastique (maintien en forme, bien-être psychologique) ou encore la lecture et la TV (développe l'imagination, coupe la solitude, etc.). D'après eux, pour accéder plus facilement à la culture, ils auraient besoin d'avoir d'autres personnes qui ont les mêmes centres d'intérêt, des personnes qui les aident à accéder à la médiathèque (barrière psychologique de la traversée du passage piéton peu sécurisé) ou qui les accompagnent au cinéma/théâtre. Les personnes âgées ont aussi émis l'idée d'un cinéma ambulancier disponible au sein ou à proximité de la résidence (accès à des films de qualité sur grand écran).

---

## REGARD DES PROFESSIONNELS

Alors que les personnes âgées mettent l'accent sur l'information sur la vie locale, les professionnels du secteur sont, eux, d'abord soucieux d'améliorer la connaissance des dispositifs d'aides sociales destinées aux personnes âgées. Par ailleurs, si les professionnels s'accordent sur l'efficacité du dispositif «Maison France Services», les personnes âgées, elles ne semblent pas toujours bien informées de leur existence et des services qu'elles proposent.

En plus de l'accompagnement des personnes âgées dans leurs démarches administratives, plusieurs participants ont exprimé la nécessité d'une mutualisation administrative des aides sociales afin de simplifier les procédures et assurer une meilleure couverture des bénéficiaires potentiels.

---

Freins psychologiques pour l'accès à la culture : Les professionnels de santé relatent la difficulté à emmener les seniors sur des lieux de culture (médiathèque, cinéma plein air, théâtre). Les seniors ne se sentent pas toujours à leur place dans l'espace public. Ils sont néanmoins demandeurs, mais doivent être motivés et véhiculés (sédentarité très ancrée). Par ailleurs, les horaires d'ouverture et la centralisation des événements culturels à Bourg-Achard et Grand Bourgtheroulde posent des problèmes d'accessibilité.

---

## Exploitation des matériaux issus des ateliers et enquêtes

### REGARD DES PROFESSIONNELS

**Consultation citoyenne** : La démarche de consultation citoyenne autour du thème des seniors et du label VADA est une première étape à confirmer pour le territoire. Ces ateliers doivent constituer la première étape d'une coopération pérenne et horizontale entre les nombreux acteurs du secteur gérontologique du territoire et les habitants.

**Service d'Aide à Domicile** – La Communauté de communes Roumois Seine souffre d'un important déficit d'effectif salarié au SAAD au regard de la demande recensée sur le territoire. Ceci s'explique par des difficultés de recrutement et de formation des aidants. En effet, le travail d'aide à domicile va bien au-delà d'une simple mission d'entretien. Cette pénurie de main-d'œuvre pose notamment des défis d'organisation des tournées au regard d'effectifs limités.

**Un potentiel pour la vie associative** : Les personnes âgées constituent un vivier de bénévolat important pour faire vivre le tissu très dense des associations et clubs de Roumois Seine qui propose en large éventail de sorties culturelles, sportives ou amicales. Au regard du vieillissement rapide attendu sur le territoire, l'insertion des personnes âgées dans le tissu social et les interactions intergénérationnelles sont des enjeux importants désignés par les participants.

### LIEN SOCIAL, SOLIDARITÉ, PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI

#### Le passage à la retraite

De manière générale, le passage à la retraite est très bien vécu par les répondants. « On est vraiment soulagé d'une charge », témoigne une femme à la maison France Services de Grand Bourgtheroulde.

Pour les personnes âgées interrogées, la transition de l'activité à la retraite se fait naturellement. C'est souvent l'occasion pour les jeunes retraités de se rendre utiles auprès de leur entourage, de leurs familles et de leurs amis. Au sein des couples, il n'est pas rare qu'un des conjoints (la femme le plus souvent) veille sur son partenaire et lui administre des soins en cas de maladie chronique ou de perte d'autonomie.

Pour les personnes qui s'investissent dans des associations, les réunions associatives sont avant tout un moment de convivialité et l'occasion d'échanger avec des personnes de tous âges. Dans les villages, la vie communale joue également un rôle important pour la socialisation des plus âgés. Les marchés, brocantes, lotos (jusqu'à 160 inscrits dans certaines communes), les repas, les séances de ball-trap... L'organisation de ces événements s'appuie sur des

mairies et comités des fêtes parfois très actifs, ainsi qu'un circuit d'information éprouvé (voir page 22).

#### Participation citoyenne, solidarité et famille

Chez les personnes interrogées, la notion de « participation citoyenne » s'assimile presque toujours à celle de solidarité, en particulier avec la famille.

La famille joue un rôle central dans l'organisation de la vie des retraités. Les grands-parents ont, pour beaucoup, un statut d'aidant pour leurs enfants et petits-enfants. Ils incarnent un lien intergénérationnel important qui dépasse la seule famille « nucléaire » (enfants et parents). Au-delà de la famille, les seniors jouent un rôle crucial d'aidant pour leur conjoint, ou leurs parents et amis plus âgés.

Les liens familiaux sont extrêmement puissants. Une femme actuellement résidente de la maison de retraite AGORA à Bourg-Achard témoigne :

« Je n'ai plus de famille en vie aujourd'hui, mais j'ai souhaité vivre à Bourg-Achard parce que ma mère avant moi a vécu dans la résidence. Tout proche il y a le cimetière [où sont enterrés son mari et sa famille]. C'est important que quelqu'un continue de les visiter. »

Pour ces personnes n'ayant plus beaucoup de liens familiaux ou amicaux, la perception de leur «utilité dans la société» passe d'abord par le fait d'accomplir seules ses tâches quotidiennes. Elles ne souhaitent pas devenir un poids pour leur entourage ou pour la société (en ayant recours à des aides à domicile). Réussir à maintenir un mode de vie autonome en dépit des difficultés (perte de mobilité, maladie chronique), joue un rôle crucial dans le maintien de l'estime de soi.

«Je fais tout chez moi, voilà comment je me rends utile.»

### **Le voisinage**

Enfin, les liens de voisinage et la bienveillance au sein d'un même quartier sont un aspect important de l'entraide et de la solidarité sur le territoire. L'attachement au bourg et au cadre de vie revient régulièrement dans les échanges.

Cette solidarité s'est manifestée plus significativement encore lors de la période du COVID. La vigilance au sein du voisinage s'est renforcée sur les bases du réseau canicule. Cela a permis de pallier l'isolement important de certaines personnes âgées, notamment les personnes sans accès à internet.

**Cohabitation intergénérationnelle :** La cohabitation intergénérationnelle solidaire est un dispositif d'entraide qui permet à un senior qui dispose d'une chambre libre d'accueillir un jeune. Il peut le faire en échange d'une présence bienveillante, de menus services ou d'une contrepartie financière modeste. Elle a comme objectif de briser la solitude qu'une personne âgée peut vivre à la suite d'un éloignement familial, de la perte d'un proche ou d'une réduction de son réseau social. Ce mode d'habiter, encore nouveau, suscite des craintes chez les jeunes comme chez les personnes âgées qu'il faudra pouvoir dépasser.

**Identification des personnes isolées :** Les personnes désireuses de sortir d'une situation d'isolement sont parfois difficiles à identifier. La timidité, la peur de déranger ou la simple méconnaissance des dispositifs d'aide constituent autant d'obstacle à leur identification par les professionnels du secteur.

**Réseaux de voisinage :** La période du COVID a favorisé le développement du réseau canicule. Ce réseau pallie partiellement les problématiques d'isolement rencontré par certains seniors. Mobilité de la famille (départ des plus jeunes pour les études), peur de déranger sont autant de facteurs qui peuvent confiner à l'isolement.

---

# 5

## Conclusion

### BILAN ET ENSEIGNEMENTS

Les ateliers organisés dans le cadre de ce diagnostic constituent la première étape d'une démarche à consolider. Les participants, socio-professionnels et citoyens du territoire, ont formulé le souhait de prolonger cette démarche horizontale de travail et de participation citoyenne.

La concordance des témoignages exprimés par les professionnels du secteur et les citoyens, mais aussi parfois leur lecture différente des enjeux, permettent l'enrichissement et la compréhension des problématiques locales liées à la question du vieillissement de la population. En outre, la démarche participative facilite l'identification et la priorisation des problématiques sur lesquelles le territoire souhaite agir.

En ce sens, les matériaux recueillis dans cette première série de consultation sont une aide précieuse pour aiguiller les politiques publiques afin de répondre au mieux aux besoins des habitants.

### IDENTIFICATION D'AXES D'INTERVENTION ET EXEMPLES DE MESURES

#### Santé, autonomie services

- Communiquer sur les nouveaux dispositifs de santé itinérante (Doctobus & cabines de téléconsultation) mis en place par le Département afin de pallier le problème de l'offre médicale insuffisante.
- Améliorer l'accès aux soins le soir et les week-ends et les moyens de transport des malades.
- Améliorer sinon maintenir le niveau de remboursement des transports des personnes malades.
- Améliorer l'attractivité du secteur pour le recrutement du personnel du service d'aide à domicile.
- Développer des actions en faveur des aidants (conseil, assistance, mise en réseau, etc.).
  - Groupe de parole et d'entraide, bus des aidants.
  - Initiative pour offrir des temps de répit aux aidants (cours, démarche médicale, vacances).
- Développer l'accompagnement de la prise en main des outils numériques pour l'accès à la santé et aux services afin d'améliorer la visibilité de l'offre médicale et de faciliter la prise de rendez-vous.

- Développer l'offre de santé dans les centralités urbaines en poursuivant la politique d'attractivité territoriale en direction des jeunes médecins.

#### Habitat

- Mieux comprendre les souhaits et besoins des personnes âgées en termes de formes de logements adaptés à leurs modes de vie et à la perte d'autonomie.
- Développer l'habitat adapté aux seniors dans les centralités et pôles urbains en incitant la création, rénovation/réhabilitation des petits logements de plain-pied en centre bourg.
- Communiquer sur les formes d'habitat collectif et petits logements individuels.

#### Mobilité

- Renforcer la communication sur l'offre existante de transport en commun notamment l'usage du train en direction de Rouen.
- Former les seniors à l'usage des outils numériques de mobilité.
  - Consultation et réservation des billets sur les plateformes SNCF et Réseau Astuce.
  - Accompagner les seniors à l'utilisation de la plateforme Rezo pouce
- Étudier la possibilité d'un service de navette interne.
- Développer les infrastructures à destination de la pratique du vélo.

- Sécuriser la pratique de la marche à pied.

#### **Espaces extérieurs et bâtiments**

- Améliorer les conditions de marche à pied dans les bourgs notamment pour l'usage des déambulateurs et fauteuils : étroitesse des trottoirs, abaissements de trottoirs.
- Renforcer la constitution de pôles de commerces et services afin d'éviter un trop grand éloignement entre commerces.
- Développer des lieux de halte possible (bancs) pour favoriser la pratique pédestre. L'installation du mobilier public doit être envisagée en fonction des parcours et des lieux fréquentés par les personnes âgées.

#### **Information et communication**

- Développer une stratégie de communication auprès des seniors, physique et numérique.
- Créer un document de type guide/ mode d'emploi du territoire pour les seniors.
- Renforcer et simplifier l'usage des outils numériques : les interfaces de sites peuvent être conçues ou repensées pour l'usage spécifique des publics seniors (clarté de l'interface, usage de la langue, taille, police, etc.).

- Développer la communication sur la vie locale.
- Renforcer l'usage des maisons France Services.

#### **Culture et loisirs**

- Renforcer la communication sur les activités proposées dans les équipements culturels du territoire.
  - Les seniors sont particulièrement sensibles au format papier. Généraliser la pratique du boitage à destination des seniors peut grandement contribuer à améliorer leur niveau d'information.
- Développer le cinéma et autre forme de spectacle à potentiel de fréquentation intergénérationnelle.
- Travailler sur les freins psychologiques d'accès à la culture.

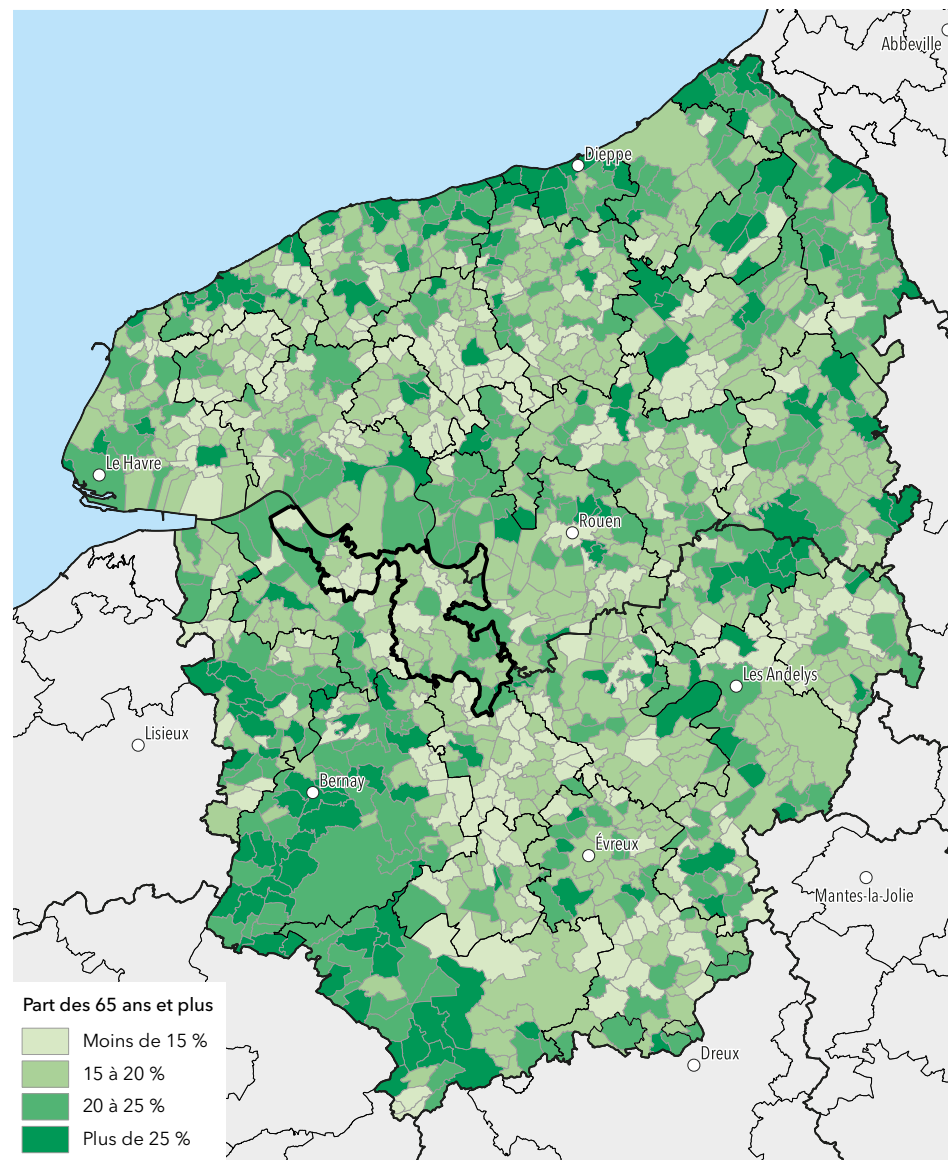
#### **Lien social, solidarité, participation citoyenne et emploi**

- Instituer une coopération pérenne et horizontale entre les nombreux acteurs du secteur gérontologique du territoire et les habitants.
- Développer des méthodes innovantes pour identifier les seniors isolés : pédagogie et communication sur les dispositifs existants, mobilisation des réseaux locaux et de voisinage.
- S'appuyer sur le tissu associatif local pour renforcer l'insertion des personnes âgées dans le tissu social et le développement des interactions intergénérationnelles.
- Renforcer la participation citoyenne par la constitution de groupe de travail seniors.

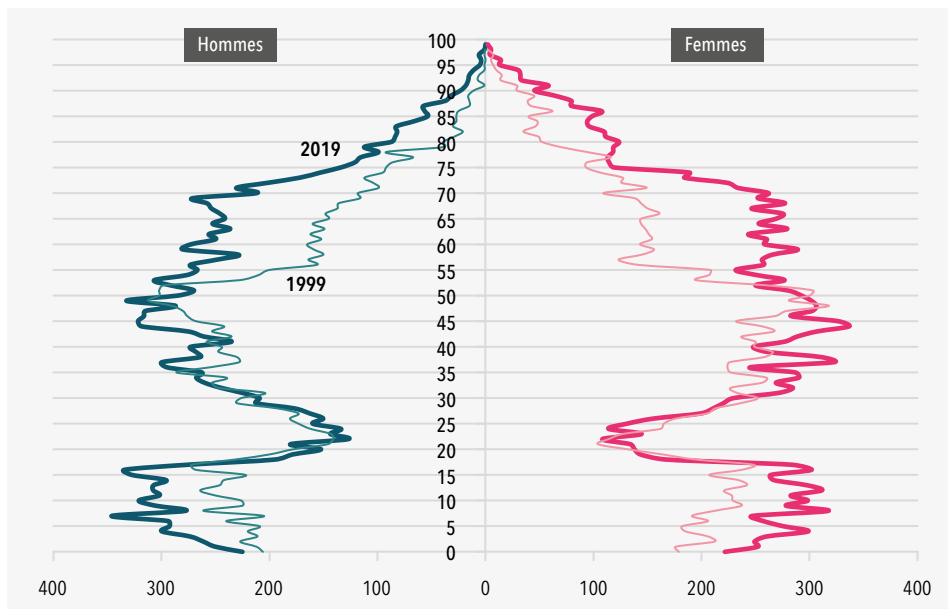
# 6 Annexes

## DÉMOGRAPHIE DU TERRITOIRE - FIGURES COMPLÉMENTAIRES

Part des 65 ans et plus parmi la population totale



### Pyramide des âges de Roumois Seine 1999 et 2019

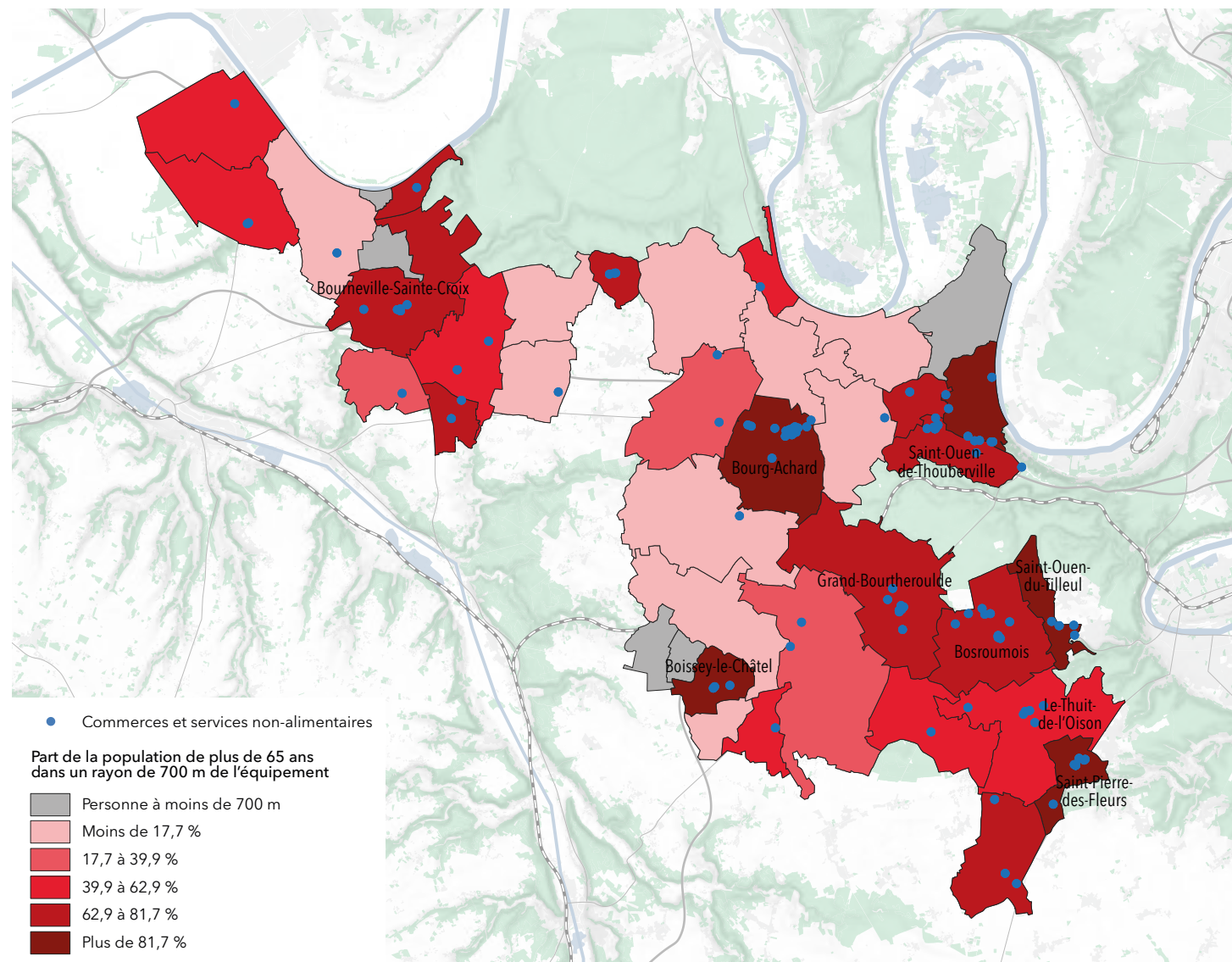


Les pyramides des âges ci-dessus montrent le processus de vieillissement de la population dans la C.C. Roumois Seine sur une période de 20 ans. On y observe une forte

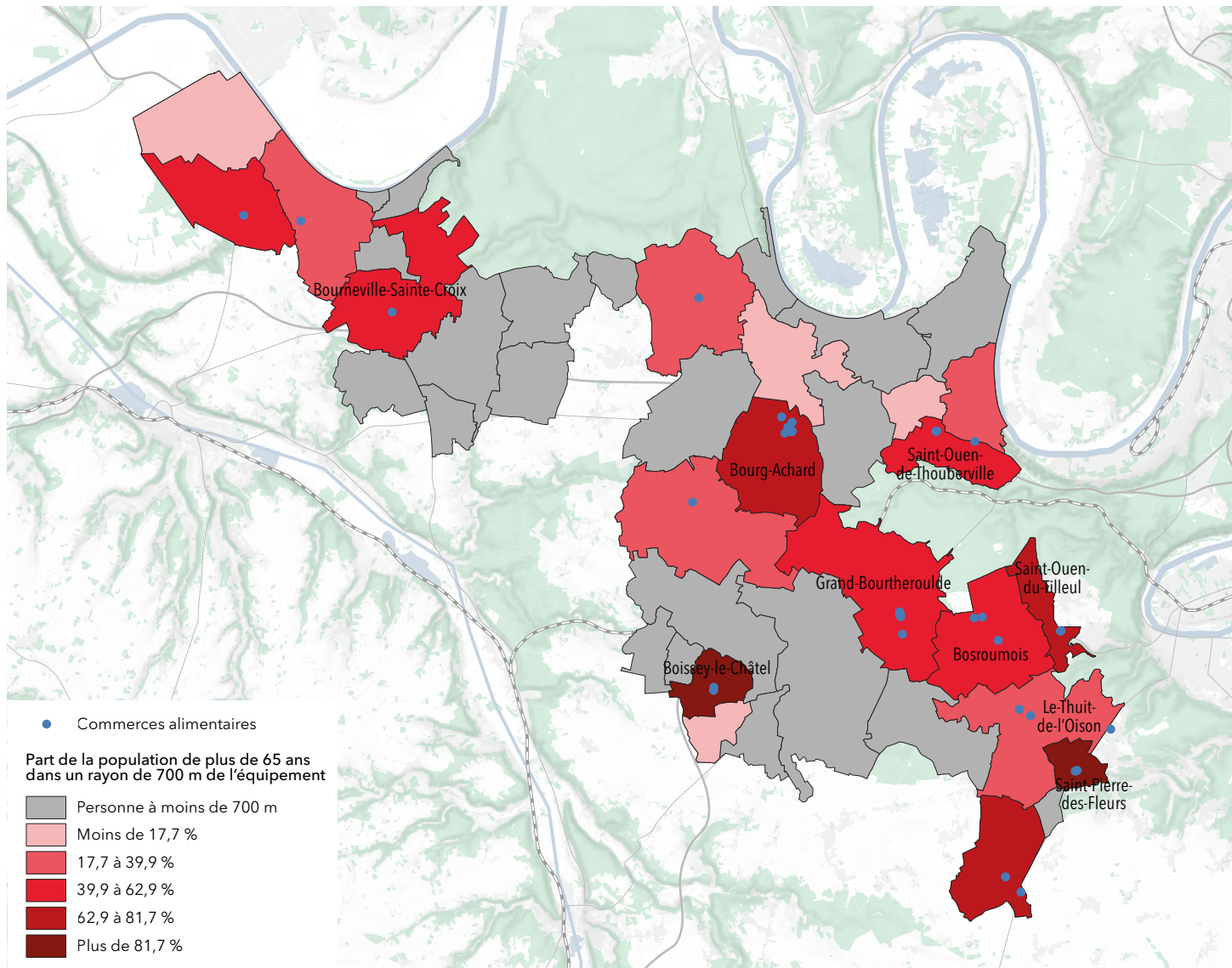
augmentation du nombre de personnes âgées (+ 3 500 seniors). À noter, la croissance concomitante du nombre de jeunes (+ 2 200 habitants de moins de 18 ans).

# Annexes

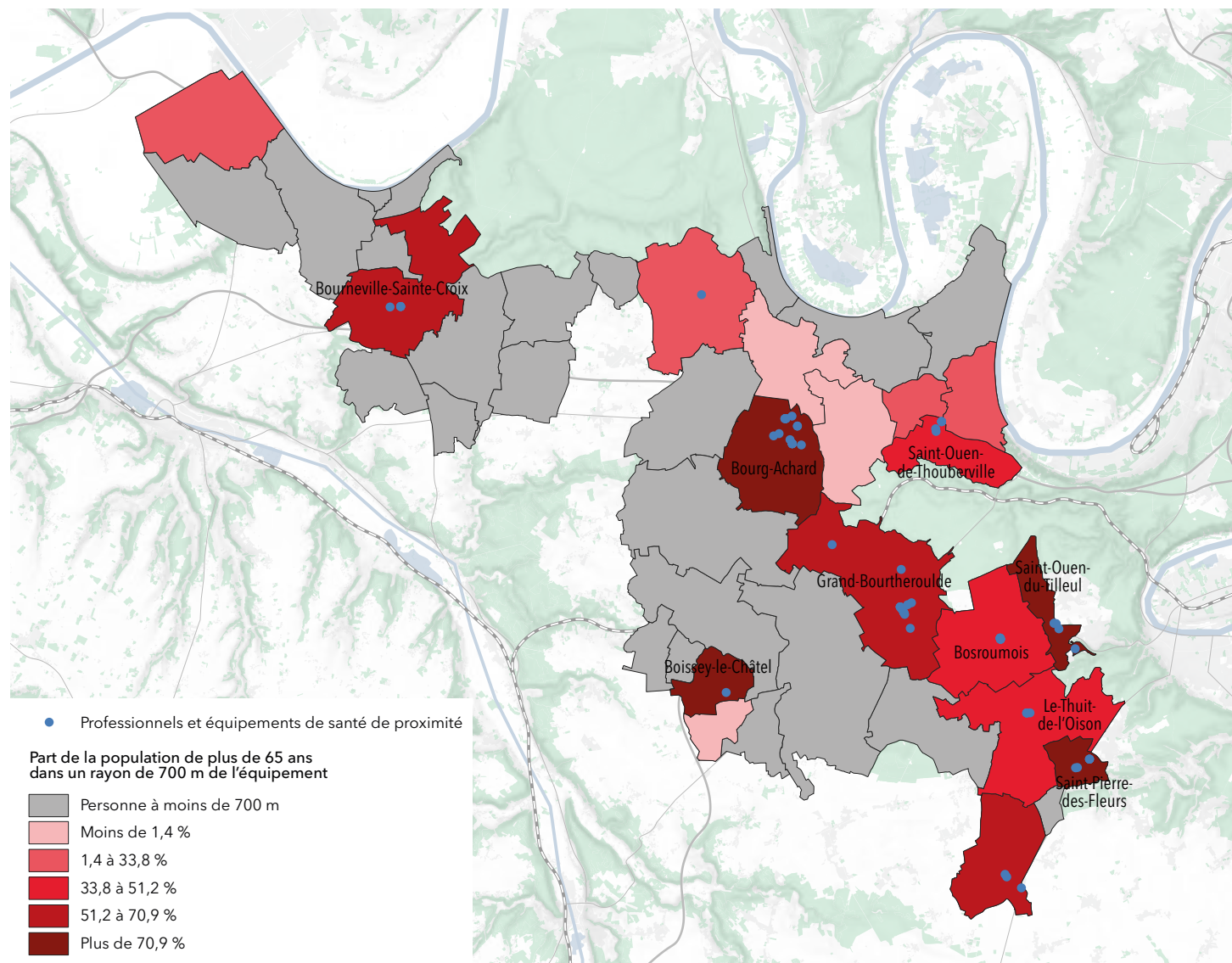
Offre de commerces et de services : desserte de la population de plus de 65 ans selon la catégorie de services

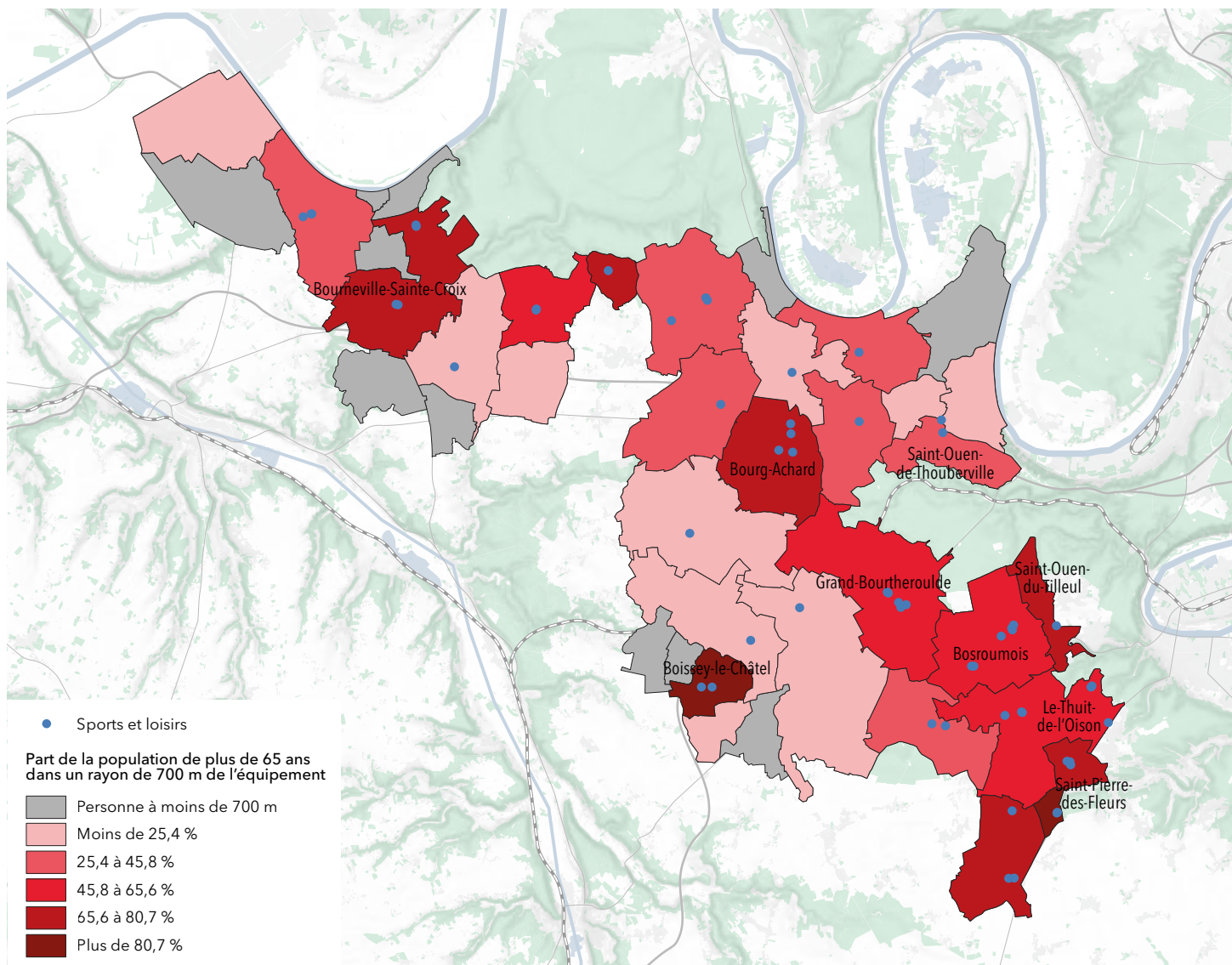






# Annexes





## Annexes

### Composition des catégories de commerces et services utilisées pour les cartes d'accessibilité

Catégorie	Lib	Source
Commerces alimentaires	Boulangerie, Épicerie, supérette, hypermarché, Supermarché	B203, B101, B102, B201, B202
	Marché hebdomadaire	Voir onglet xl, <a href="https://www.roumoiseine.fr/sejourner-et-visiter/infos-pratiques/les-marches/">https://www.roumoiseine.fr/sejourner-et-visiter/infos-pratiques/les-marches/</a>
Autres commerces et services	Banque Caisse d'épargne, Bureau de poste, relais poste, agence postale, Librairie, papeterie, journaux, Librairie, papeterie, journaux, salon de coiffure, restaurant	A203, A206, A207, A208, B301, A501, A504
Professionnels et équipements de santé de proximité	Médecin omnipraticien, Chirurgien-dentiste et Masseur-kinésithérapeute, Pharmacie, Laboratoire d'analyses médicales, Urgence, maison de santé pluridisciplinaire, Centre de santé	D201, D221, D233, D307, D302, D106, D113, D108
Santé - Sanitaire social	Etablissement santé court, moyen, long séjour,	D101, D102, D103
	Infirmiers	D232
	Services Personnes âgées	D401, D402, D403
Sports et loisirs	Bassin de natation, Boulodrome, Plateau extérieur ou salle multisports, Cinéma, bibliothèque	F101, F102, F111, F121, F303, F307

## QUESTIONS ISSUES DE LA MÉTHODOLOGIE VILLES AMIES DES AÎNÉS UTILISÉES POUR L'ANIMATION DE L'ATELIER SENIOR ET L'ENQUÊTE DE TERRAIN (KIT N° 1)

### Questions brise-glace

- J'aime vivre dans ma ville parce que
- Pour moi, une ville amie des aînés, c'est

### Autonomie, services et soins

- Si un jour je perds mon autonomie, j'aimerais être accompagné de la façon suivante :
- En cas de problèmes de santé, ce qui pourrait m'aider et ce qui serait le plus important pour moi c'est :
- Dans une situation de fragilité ou de vulnérabilité, les services auxquels je souhaiterais pouvoir faire appel sont :

### Habitat

- Pour me sentir bien dans mon logement, ce qui est important c'est :
- Je serais prêt à changer de logement à condition que :
- Même si mon logement a beaucoup d'avantages, les problèmes principaux que je pourrais y rencontrer en vieillissant sont :

### Transport et mobilité

- Ce qui peut rendre mes déplacements compliqués c'est :
- Le mode de déplacement que je privilégie c'est (la voiture, le vélo, la marche à pied, le bus, le tramway, etc.) parce que :
- Pour continuer à sortir de chez moi, ce qui m'aide ou m'aiderait c'est :

### Espaces extérieurs et bâtiments

- Pour rendre la ville plus accessible, ce serait bien de :
- Pour continuer à marcher dans les espaces publics et à utiliser les bâtiments publics (jardins, parcs, mairie...), j'ai besoin de :
- Ce qui fait que j'apprécie les espaces extérieurs et bâtiments de ma ville, c'est :

### Information et communication

- Lorsque je n'arrive pas à trouver les informations qui m'intéressent, ce qui m'aiderait à les obtenir c'est :
- J'entends parler de la fracture numérique, et pour la résoudre je propose que :
- Pour bien connaître ce qui existe dans mon territoire, j'ai besoin de :

### Culture et loisirs

- Pour pouvoir vivre mes loisirs (activités, club, association...), ce qui m'aide c'est (tarifs, horaires, lieux, fonctionnement, etc.) :
- Pour avoir accès à la culture (cinéma, bibliothèque, médiathèque, théâtre, opéra...), j'ai besoin de :

### Lien social et solidarité

- Pour continuer à entretenir des liens et des relations avec les autres (famille, amis, voisins, nouvelles connaissances...), ce qui m'aide (ou ce qui m'aiderait) c'est :
- Ce qui m'aide à me sentir intégré et respecté dans ma ville avec mon âge et à entretenir de bonnes relations avec les autres générations, c'est :
- Pour ne pas me sentir isolé ce que je fais, ce que j'aimerais faire (ou ce que je ferais) c'est :
- Les raisons pour lesquelles j'aime (ou j'aimerais) pratiquer des activités de culture et de loisirs c'est :

### Participation citoyenne et emploi

- Pour continuer à me sentir utile dans la société, je fais les choses suivantes :
- Ce qui facilite mon engagement dans une activité citoyenne ou bénévole dans ma ville, c'est :
- Ce qui peut compliquer ou faciliter le passage à la retraite lorsqu'on cesse une activité professionnelle, c'est :

Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure  
101, boulevard de l'Europe – 76100 Rouen  
Tél : 02 35 07 04 96  
Courriel : [contact@aurbse.org](mailto:contact@aurbse.org) – Site : [www.aurbse.org](http://www.aurbse.org)